189
courant alternatif
Mensuel édité par l'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE
N°189 - avril 2009 - 2,50 euros

Social :
Guadeloupe, Continental

Santé :
Psychiatrie/La nuit sécuritaire

Répression :
Saint-Nazaire, procès Colonna

Grèce :
Retour sur une révolte

LE CAPITALISME PROVOQUE DES CRISES DE NERFS JUSTIFIÉES

Comment fonctionne « Courant Alternatif » (C.A.)?

Un week-end par mois, une **Commission-Journal** (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une réunion où sont prises des décisions concernant les activités de l'OCL. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.
Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore – BP 1213 – 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.**

COMMENT CONTACTER l'Organisation Communiste Libertaire ?

BRETAGNE
Clé des Champs
(ne pas mentionner OCL)
B.P. 20912, 44009 Nantes cedex 1

SAINT-NAZAIRE
ocl.st-nazaire@wanadoo.fr

CENTRE
La Commune,
B.P. 1228
45002 Orléans cedex

ÎLE DE FRANCE
Ecrire à Reims

MIDI-PYRÉNÉES
OCL c/o Canal Sud
40, rue Alfred Duméril
31400 Toulouse

NORD
OCLB c/o
La Mouette Enragée,
B.P. 403
62206 Boulogne s/mer cedex

NORD-EST
OCL c/o Égrégore
B.P. 1213
51058 Reims cedex

NORMANDIE
CRAS, B.P. 5164
14075 Caen cedex

PAYS BASQUE
Acratie, BP 23
64130 Mauléon

SUD-OUEST
praxis.k@tele2.fr

RHONE-ALPES
« Courant Alternatif »
c/o Maison de l'Écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon

SUD-EST
La Galère
BP 74217,
06131 Grasse cedex

POITOU
OCL-Poitou@orange.fr

Écrire au journal pour :Figeac, Limoges, Strasbourg, Sens, Valence.

OCL c/o Egregore
BP 1213 – 51058 Reims cedex
Courriel : **oclibertaire@hotmail.com**

Site web :
http://oclibertaire.free.fr/

pour S'ABONNER à C.A.

Abonnement 1 an (10 numéros + 2 hors série) 30,00 euros¤

Sans les numéros spéciaux ... ...25 euros
Tarif réduit ... ...18 Euros
(pour toutes sortes de fauché-es)
Abonnement de soutien ... ...plus de 30 Euros
Abonnement à l'essai (3 n°s) ... ... 5 Euros

Gratuit : 1 numéro sur demande

En nombre pour la diffusion :

2 ex. ... ...45 Euros
3 ex. ... ...65 Euros
5 ex. ... ... 100 Euros
10 ex. ... ... 180 Euros

Chèques à l'ordre de « La Galère »
OCL/ÉgrégoreB.P. 1213 – 51058 Reims cedex
Pour tout abonnement international :
N° IBAN : FR76 1562 9029 0100 0347 8804 060
N° BIC : CMCIFR2A Pour tout paiement postal indiquer comme ordre EGREGORE »

Sommaire

Edito p3

social

- **Guadeloupe**
  44 jours pour changer le monde . .p. 4
  L'amnésie coloniale . . . . . .p. 9
- **St-Nazaire,**
  quelle stratégie de la colère p.10
- **A Nantes une manif à deux têtes . . . .p. 12**
- **AZF, un procès pour oublier . . . . . .p. 13**
- **Continental Clairoix :**
  à trop courber l'échine . . . . . .p. 14
- **Poitou : suicide d'un délégué CGT . . .p. 14**

Santé

- **Psychiatrie :**
  "contre la nuit sécuritaire" . . . . . .p. 15

Big Brother ! ..... p. 17

Corse

- **Affaire Colonna :**
  Quand les dés sont pipés,
  les jeux sont faits . . . . . .p. 18

Répression

- **Alliot -Marie ça rime**
  avec mensonges et mépris . . . . .p. 21

Courrier du Web . . . . . p. 22

Point de vue

- **L'affaire Madoff . . . . . .p. 24**

International

- **Comme un hiver de mille décembres . .p. 25**

Ce numéro a été préparé à **Caen**
La prochaine commission journal aura lieu à **Strasbourg**

Courant Alternatif
AVRIL 2009
Com. par. : 0610G86750
Mensuel
Communiste Libertaire
Correspondance :
OCL/Égrégore
BP 1213, 51058 Reims cedex

Pour les seules obligations légales :
Dir. publication :
Nathalie Federico
Imprimerie :
Graphéco, Le Manss
Imprimé sur papier recyclé

EDITO

Grèce, Italie, Islande...partout les luttes accompagnent la résistance des travailleurs, avec ou sans emploi, étudiants ou lycéens précarisés refusant de subir et payer les conséquences de la crise provoquée par les gestionnaires du capital.

En France, cette volonté de résister a éclaté aux Antilles où les guadeloupéens puis martiniquais ont montré la voie à suivre. La grève générale assumée par la population a assuré la victoire.

Partout, le climat social est tendu. Il n'y a pas une journée sans annonce de plan social ou de licenciements massifs. Lorsque les résistances surgissent et perdurent contre les différentes réformes (chercheurs, facs, éducation nationale...), leur ténacité oblige alors nos managers à devoir les désamorcer en tentant de gagner du temps, et de les reporter.

La bourgeoisie française se crispe et use du bâton, n'ayant plus de carottes sociales. Sans solution à « sa crise » elle craint que la solidarité entre travailleurs et étudiants, ne s'étende, ne se rejoigne par les luttes et n'en fasse plus qu'une généralisée.

Effectivement la combativité ouvrière se développe et met à l'ordre du jour la nécessaire convergence des luttes et des solidarités de classes. Le ras le bol d'être des Kleenex jetables après usage provoque une radicalisation. Ainsi apparaissent les réflexes de piquets de grèves, d'occupations voire de séquestration de responsables comme dans les Landes ou le Loiret à l'usine 3M. Au ras le bol des uns, s'ajoute l'écoeurement des autres d'entendre les annonces de ces milliards de d'euros, sortis de caisses de l'état, sensées être vides, pour aller au secours des gestionnaires du capital responsables de cette crise. Patrons de banques et d'industries aidés par les finances publiques, continuent avec cynisme à engranger les sur- primes et autres stocks options ... tandis que le nombre de chômeurs ne cesse de croître et la misère de s'étendre.

C'est ce sentiment d'être tous et toutes dans la même galère qui marque le succès des mobilisations du 29 janvier et cinquante jours plus tard, celle du 19 mars, qui non seulement a vu plus de monde dans la rue, mais était soutenue par 75% de la population.

La participation record a démontré la volonté de ne pas rester isolé, de ne plus rester chacun dans notre usine, hosto, fac, bahut...un désir de se retrouver tous ensemble, tous unis pour gagner. Hélas, malgré quelques trop rares appels à des assemblées générales de ville après la manif, cette volonté d'aller plus loin n'a pas aboutie encore.

La bourgeoisie au pouvoir craint la dégradation du climat social et applique déjà son arsenal juridico-policier répressif avec une brutalité de plus en plus provocatrice, pour criminaliser toute velléité de contestation (ST Nazaire, Paris ou Lyon) ou inventer des coupables d'état (Colonna, Coupat...) Son personnel politique et les chefs syndicaux ne sont pas plus sereins. Ils appréhendent tout autant les convulsions sociales et les redoutent.

Ainsi a-t-on entendu Martine Aubry du parti socialiste s'inquiéter de ce que « le sentiment de ras le bol des guadeloupéens et martiniquais se diffuse ici...Il faut tout faire pour que cela n'arrive pas. » Côté syndical, pendant que B.Thibault leader de la CGT laissant transparaître une détermination et une énergie sans faille face au patronat, fait diversion en contrant la méchante patronne du MEDEF : L. Parisot, son comparse F. Chérèque de la CFDT sonne la charge contre le N.P.A et O. Besancenot traité de « rapace », qu'il voit derrière chaque conflit ou action de salariés.

Cette crainte d'être débordés les a obligés à retrouver leur unité et pour ne pas perdre la face à mobiliser plus fortement public et privé en même temps. Ce que traduisent chacun dans leur rôle : la représentante de la CFTC au nom de l'intersyndicale : « Nous sommes tous unis et allons tous dans le même sens. » et des conseillers élyséens soulagés « les centrales syndicales ont bordé l'événement ».

Ne nous laissons pas duper : c'est la colère, la rage et l'exaspération montante y compris dans leurs rangs syndicaux qui les obligent à cette unité de circonstance. Unité qui ne sert qu'à temporiser, étouffer et canaliser l'échéance de la révolte. Si après le succès de la journée 19 janvier N. Sarkozy, tout aussi inquiet, leur avait tendu la main en proposant le sommet social du 10 février et avait permis de gagner du temps, après ce 19 mars : le vide. A la charge des bureaucraties de faire valoir cette « unité syndicale retrouvée » pour mieux faire oublier leur politique attentiste et d'accompagnement du système qui les nourrit.

Cette UNITE est-elle le nouveau cordon sanitaire qui limitera les révoltes à venir aux seuls éléments radicaux et irresponsables que le pouvoir saura réprimer et criminaliser ? Nous pouvons déjà avancer, que pour masquer ce vide et leur immobilisme, les bureaucraties sauront nous préparer un premier mai combatif et revendicatif. Après, sans doute compteront-elles sur les transhumances estivales pour souffler.

Que la crise s'aggrave (c'est inéluctable) et avec elle, se développeront les conditions de luttes solidaires de grande ampleur. Auront-elles la forme de la révolte grecque ? Auront-elles l'aspect des puissants mouvements des Antilles? Au-delà de l'incantatoire « grève générale », nous devons préparer cette riposte. C'est à nous dans nos lieux de travail et de vie de précipiter des rencontres, des A.G, de développer notre solidarité et notre unité dont les buts n'ont rien à voir avec ceux des bureaucraties politiques et syndicales.

Nous devons nous réapproprier les armes de la critique et en faire partager la conscience au plus grand nombre, pour en finir avec l'individualisme et l'attentisme qui nous étouffe, pour souffler sur l'étincelle qui mettra le feu à la plaine. Sarkozy et la bourgeoisie en appellent à l'unité nationale pour la France ; répondons par une solidarité de classe pour leur crier que nous ne payerons pas leur crise.

Caen le 25 03 2009

44 jours pour changer le monde

En s'engageant dans une grève générale reconductible, le 20 janvier dernier, les 49 organisations qui composent le LKP (Lyannaj Kont Pwofitasyon = littéralement, « alliance contre l'exploitation extrême ») avaient-elles conscience du tsunami social, économique et politique qu'elles allaient déclencher ? Avaient-elles réalisé qu'elles allaient réellement écrire une nouvelle page de l'histoire, si fournie déjà, de la longue marche vers la libération de la Guadeloupe ?

Qu'importe ! Pendant ces 44 jours, et au-delà, les projecteurs furent braqués sur une réalité sociale scandaleuse, sur une classe politique qui tombait les masques, et, surtout, sur un mouvement social exemplaire.

Le monde découvrait le cynisme d'un monde néo-colonial qui se cache sous les dorures de la République pour maintenir la toute-puissance économique d'une poignée de békés, relais d'un pouvoir politique, allié des grandes puissances de l'argent, et prêt, pour cela, à sacrifier quelques centaines de milliers de nègres !

Le monde découvrait, également, que tout un peuple, uni, pouvait se lever dans une lutte syndicale qui doit certainement laisser songeurs celles et ceux qui pensaient qu'elle appartenait à un temps révolu.

Mais, voyons de près, cette réalité...

La Guadeloupe, une société néo-coloniale vouée aux démons de la consommation

Les inégalités sociales, héritées d'un passé esclavagiste colonial, sont particulièrement criantes, on le verra. Et, le 28 janvier dernier, Elie DOMOTA, porte-parole du LKP, s'opposait à Willy ANGELE, patron du MEDEF local, et lui lançait, face au préfet et à toute la classe politique réunie : « *la société guadeloupéenne s'est construite sur des rapports de race et de classe depuis 400 ans.[...] Et on nous parle de paix sociale ! La paix sociale ne peut exister dans un pays quand la majorité de ses enfants est exclue du travail, est exclue du savoir, est exclue des responsabilités* ».

C'est véritablement une double oppression que subit le peuple guadeloupéen, qui se traduit par une surexploitation économique et une discrimination sociale liée à la couleur de la peau que seuls les néo-coloniaux ne veulent pas voir.

En effet, sur le plan social, la Guadeloupe détient de tristes records :

• Un taux de chômage qui oscille entre 25 et 30% selon les années, soit 3 à 4 fois celui de la France métropolitaine. Ce chômage touche particulièrement les jeunes, y compris les jeunes diplômé-e-s (56% des 16-24 ans), et les femmes, ayant, par ailleurs, seules en charge une famille, de ce fait monoparentale.

• Un taux de RMIstes qui atteint 7,5% (contre 1,5% en métropole), avec des pressions de plus en plus fortes pour les obliger à accepter un contrat aidé dans n'importe quelles conditions : quand on connaît le coût élevé des transports dans le pays, envoyer une personne travailler ne serait-ce qu'à 10 km de son domicile diminue très sérieusement le salaire de misère (environ 750 euros) octroyé pour ce type de boulot, sans compter les frais annexes !

Bien entendu, il est plus que rare d'accorder la formation liée à ce contrat et encore moins la réinsertion qui devrait l'accompagner ! Résultat des courses : au bout de deux ans, retour à la case départ...Main-d'œuvre kleenex, taillable et corvéable à merci : les temps ne changent pas ! Inutile de préciser que 80% des personnes concernées sont des femmes, encore une fois souvent chargées de famille...

• Des salaires 30 à 50% inférieurs à ceux proposés en métropole à compétence égale, quand ils sont régulièrement versés. Les patrons sont, ici, d'une arrogance encore plus grande que partout ailleurs et méprisent et le droit du travail et les femmes et les hommes qu'ils emploient !

Beaucoup se contentent d'acomptes ; d'autres font attendre des mois, quand ils ne mettent pas la clé sous la porte pour aller s'installer ailleurs. Bien sûr, il ne faut pas être exigeant à propos des charges sociales : un ami de Trois-Rivières s'est rendu compte, lors d'un accident du travail, après 14 ans de travail dans la même boîte, qu'il n'était pas déclaré. Les sommes dues étaient pourtant déduites sur son bulletin de salaire. Il n'y a pas de petites pwofitasyons !

Les plus mauvais résultats scolaires, avec la Guyane, de tous les départements français réunis, liés essentiellement à la négligence des pouvoirs publics qui, depuis l'état central – qui ne dote pas les établissements en postes nécessaires jusqu'aux élus régionaux- qui ne prennent pas en charge correctement les locaux (le retard sur le bâti scolaire est flagrant !) ni la dotation en matériel et en personnels de service, plus qu'ailleurs remplacés par des contrats précaires qui permettent de fidéliser une clientèle électorale. Sans parler de la formation des adultes et autres crédits liés à la réinsertion qui disparaissent on ne sait où ! L'indigence de l'université est telle que la plupart des enfants des familles aisées s'exilent en France métropolitaine pour y poursuivre leurs études !

Les taux les plus forts, tous départements réunis, de mineures enceintes et de cas de SIDA, résultats d'un refus obstiné de la plupart des responsables de l'Education d'assurer les modules d'éducation à la sexualité, obligatoires depuis la loi du 11 juillet 2001. Les jeunes du LKP l'ont dénoncé dans un tract qu'ils ont largement diffusé dès les grandes manifestations de la fin janvier...

Quant à la domination de race, elle est plus que manifeste

Héritée du passé colonial esclavagiste, elle s'est poursuivie au XIX[e] et au XX[e] siècle par la main-mise des békés restés en Martinique et de nouveaux maîtres blancs arrivés en Guadeloupe dans les décennies qui ont précédé la première guerre mondiale.

Inutile de dresser le tableau de la société esclavagiste, régie par *le code noir*, institué par Colbert dès le XVII[e] siècle. A cette époque, non seulement le nègre s'achète et se vend, mais il est aussi victime de sévices dont Voltaire nous a donné un aperçu dans *Candide*, à travers l'épisode du Nègre du Surinam, mutilé pour chacune de ses rebellions, et croule sous les interdits liés à sa couleur. Rien d'étonnant si, lors de la première abolition de l'esclavage qui a suivi la Révolution de 1789, les nègres guadeloupéens, très convaincus des idéaux de liberté et d'égalité, ont assassiné la plupart des maîtres békés, contrairement à leurs frères martiniquais... En 1848, la deuxième abolition est davantage due à la pression des grands lobbies betteraviers qu'à la campagne idéologique de Schoelcher. D'ailleurs, l'Etat français s'empresse de dédommager les « possesseurs d'esclaves » et non les esclaves eux-mêmes livrés aux mêmes maîtres, toujours aux services des intérêts coloniaux de la métropole. Ce sont ces maîtres-là qui vont accaparer les secteurs vitaux que sont le BTP, le bâtiment, l'eau, les carburants et y pratiquer des profits exorbitants...

Aujourd'hui, c'est de la Martinique et des grands békés qui y prospèrent que viennent les nouveaux maîtres des Antilles, reconvertis dans les entreprises les plus juteuses de la société de consommation, c'est-à-dire la grande distribution (Carrefour et ses satellites, Cora, Match et Ecomax ; Mr Bricolage ; But et Conforama, Décathlon et Intersport ; Kiabi...), les entreprises du bâtiment et les concessions automobiles, pour ne citer que les plus visibles.

Ces grandes familles békés fonctionnent en toute complicité, tuant dans l'œuf toute concurrence, se cédant les unes aux autres les pans nécessaires au maintien de leurs monopoles. Ce sont le groupe Bernard

Hayoy, l'une des plus grosses fortunes de France, de Lagarrigue, de sinistre mémoire dans l'affaire du chlordécone (1), Alain Huyghes Despointes qui vient de défrayer la chronique avec la diffusion, en pleine grève, du documentaire sur Canal Plus, *Les derniers maîtres de la Martinique*.

Bien entendu, ce sont ces mêmes patrons qui fixent les prix, y compris des produits de première nécessité, presque tous importés d'Europe et qui subissent de surcroît un impôt hérité du régime monarchique, l'octroi de mer. Rien n'est fait pour développer et favoriser la production locale, notamment alimentaire. Les Guadeloupéens paient donc au prix fort tous les produits achetés dans les supérettes et les supermarchés d'Hayot (45 à 80% plus chers qu'en métropole au bas mot) et surtout vivent sous une dépendance économique dramatique.

Les zones commerciales prospèrent et la Guadeloupe peut se « flatter » de posséder le plus grand magasin Carrefour d'Europe, à Drestrellan, ainsi que le plus grand complexe commercial de France à Jarry, tous deux sur la commune de Baie-Mahaut !

Ces grands patrons békés jouissent d'exonérations de charges sociales systématiques, auxquelles s'ajoutent des subventions régulières de l'Etat et de l'Europe (2), et les avantages liés à la défiscalisation, sommes exorbitantes sans aucune contrepartie ni aucun contrôle ! Ce sont eux qui coûtent cher à l'Etat français et non le peuple guadeloupéen (3) ! Et, ils continuent à avoir leurs entrées à l'Elysée, sans rendez-vous ni contrôle, si l'on en croit *Le canard enchaîné* du 18 février !

Ils maintiennent et perpétuent un système de discrimination, particulièrement visible à l'embauche. La plupart des cadres des entreprises détenues par ces békés sont des blancs métropolitains, parfois directement recrutés en métropole. Elie Domota citait Carrefour et Mr Bricolage ; mais plus récemment encore, Décathlon et Kiabi, après avoir demandé à l'ANPE de sélectionner le personnel à recruter a décidé, sur intervention de Bernard Hayot lui-même, de payer un cabinet de consultants pour une véritable épuration ethnique : tout le personnel, certifié Bleu-Blanc-Rouge, BBR comme on dit ici, est venu directement de Paris !!! Même comportement dans l'hôtellerie où l'on exige des femmes de ménage et autres ouvriers d'entretien une pratique de l'Anglais lu et parlé et où l'on n'hésite pas à n'embaucher, parfois, que du personnel... suédois !!!

Il faut dire, aussi, que ces békés ne font que reproduire les pratiques de l'Etat Français : Préfet, Recteur, Procureur de la République et tout ce que le pays compte de cadres dans les grandes institutions de l'Etat est BBR. On ne confie aux cadres guadeloupéens que les services qui relèvent de la gestion de la misère : CMU, RMI, ANPE-ASSEDIC, CAF, API...Dans tous les autres services de l'Etat qui exercent un pouvoir pas unGuadeloupéen ni une guadeloupéenne d'origine africaine ou indienne ! Et pourtant, les diplômé-e-s existent, même dans ces secteurs-là. Non, tout est fait pour maintenir le blanc en position de domination et ce, de façon tellement criante que même Jego a dû le reconnaître : « j'ai vu l'ensemble des chefs de services, a-t-il déclaré à Domota en Préfecture. J'ai vu qui décide et qui discute. Il faut changer cela. » Et il en est, y compris dans des syndicats importés de la métropole, qui ne veulent pas reconnaître dans ces pratiques un colonialisme maintenu ...

On préfère crier au racisme, dénoncer la « préférence nationale » soi-disant prônée par le LKP et continuer à se voiler la face...

On préfère, surtout, maintenir le pays dans une dépendance économique et une aliénation consumériste à toute épreuve et continuer à vivre dans son confort petit-bourgeois...

C'est contre ces aliénations que le Lyannaj kont Pwofitasyon (LKP) s'est créé en décembre 2008 pour préparer la grève reconductible de Janvier, Février et début mars 2009.

Janvier 2009 : la révolte du peuple guadeloupéen, un moment historique.

Historique, le mouvement social qui a débuté le 20 janvier 2009, l'est à plus d'un titre.

D'abord, par son ampleur : une grève générale reconductible qui touche tous les secteurs, public comme privé, avec une détermination affichée (piquets de grève et assemblées générales en permanence). Ensuite, par le soutien populaire et les solidarités qu'il a recueillis : pas une journée sans meetings, pas une négociation sans rassemblements ou manifestations de rue, pas un véhicule sans son ruban rouge signe de ralliement au LKP. Historique, enfin, par la prise de conscience collective de la situation socio-économique du pays, entraînant une réflexion de fond de tout un chacun et l'éclosion d'une expression intellectuelle et culturelle sans précédent.

Il faut dire, aussi, que le mouvement a été préparé de longue date et qu'il a su réunir l'ensemble des acteurs sociaux de la Guadeloupe. Le LKP a regroupé toutes les centrales syndicales ouvrières, depuis l'UGTG ultra-majoritaire jusqu'à la CFTC, en passant par la CGTG ou la FSU et autres FO ou CFDT auxquelles s'ajoutent le syndicalisme paysan et celui des petits patrons guadeloupéens; mais il s'est ouvert aussi aux associations culturelles très populaires, comme AKIYO, VOUKOUM ou MAS A KLE, qui touchent les populations des grands centres urbains ; et il s'est renforcé d'associations de locataires, de consommateurs et de défense de l'environnement ; bref, un tableau qui a attiré les partis de « l'ultra gauche », comme dirait Alliot-Marie : des Verts jusqu'à des groupuscules trotskystes comme *Combat Ouvrier*, ou indépendantistes comme l'UPLG (Union Populaire de Libération de la Guadeloupe). En tout, 49 organisations.

Au départ, le mouvement devait débuter mi-décembre (le 16, précisément). Mais les transporteurs routiers et les gérants de stations essence, à l'instar de leurs collègues de Guyane sont partis, quelques jours auparavant, dans un mouvement de paralysie de la Guadeloupe sans précédent, pour exiger la baisse du prix des carburants. Cinq jours suffisent pour faire plier l'Etat et les Collectivités locales et trouver une solution provisoire de trois mois, en attendant le rapport d'une commission d'enquête sur les pratique de la SARA (Société anonyme de raffinerie des Antilles) qui détient le monopole de la production et de la distribution en Guadeloupe, Martinique et Guyane.

Toutefois, tout le peuple prend conscience qu'encore une fois ces fonds publics vont aller directement dans les poches de la SARA qui peut, ainsi, continuer sa pwofitasyon !

Cela ne peut que renforcer la détermination du LKP à appeler à se mobiliser pour janvier et lui permettre de continuer à affiner sa plateforme revendicative. Fin décembre, elle est prête : 146 revendications réparties sur 10 thèmes (niveau et conditions de vie ; éducation ; formation professionnelle ; emploi ; droits syndicaux et liberté syndicale ; services publics ; production ; aménagement du territoire et infrastructure ; culture (kilti, en créole) et arrêté pwofitasyon (mettre fin aux abus).

Une longue liste qui fait crier à l'utopie, pour ne pas dire à la révolution ; mais une maîtrise des sujets par le LKP qui en a étonné plus d'un-e ! Et, dès le début, il met en avant des revendications prioritaires comme les 200 euros pour tous les bas salaires, la revalorisation de tous les minima sociaux et autres allocations sociales, le prix des loyers, de l'eau, de l'électricité ou celui des produits de première nécessité, pour ne donner que ces exemples. Et il annonce qu'il ne renoncera ni aux revendications à moyen terme ni a celles à long terme.

Bref, début janvier, les tracts unitaires sont prêts, l'appel à la grève générale reconductible dès le 20 janvier tombe. Et, pour mieux l'y aider, les gérants des stations services, membres du LKP, décident de fermer leurs pompes dès le lundi 19. Le jour même, toute la Guadeloupe est paralysée.

Le lendemain, Université, Ecoles, entreprises et administrations tiennent des AG qui votent la grève reconductible et qui vont, désormais, participer quotidiennement aux meetings qui ont lieu devant le Palais de la Mutualité à Pointe à Pitre.

Les élus locaux, comme le Préfet, souhaitent négocier séparément avec le LKP. Mais, ce dernier a en mémoire d'autres mouvements où les différents responsables se sont renvoyé la balle et n'ont fait que balader les femmes et les hommes qui représentaient les grévistes. Pas question donc de céder sur l'exigence d'une négociation quadripartite : Etat, élus locaux, patronat et LKP.

Pour mieux marquer son rapport de force, le LKP organise une manifestation qui regroupe plus de 25 000 personnes, le samedi 24 à Pointe à Pitre, suivie dès le lendemain par un grand déboulé (défilé de fin de carnaval qui précède le jugement et le brûlement du bonhomme Carnaval et, donc, à caractère subversif) mené par l'association culturelle AKIYO, membre du LKP. Plusieurs milliers de personnes sont encore dans les rues.

Préfet et élus locaux, qui renâclaient depuis plusieurs jours, acceptent finalement d'entamer des négociations.

Elles auront lieu, dès le lundi 26 janvier, en terrain neutre, le WTC local (World Trade Center), sous la présidence du président de l'Union des Maires, Jacques Malo (4), et, surtout, devant toutes les télés et radios réunies ! Le Préfet, qui comptait ainsi ridiculiser le LKP, est pris à son propre piège : il a face à lui une délégation composée d'experts sur chaque dossier, doublés d'une clairvoyance politique à toute épreuve, qui savent se faire respecter et qui imposent au Président de séance, comme aux élus présents, une rigueur intellectuelle à laquelle ils n'étaient guère habitués. Les masques tombent : les manœuvres et les désaccords politiques deviennent limpides... Tout cela sous les yeux et dans les oreilles de toute la population guadeloupéenne !

Le LKP a gagné la bataille ; une grande partie des personnes indécises se reconnaissent dans son action désormais et va jusqu'au bout exiger avec lui une dignité et un respect qui jusqu'à présent lui étaient déniées.

La Présidente de la CCI, Man Koury, par ailleurs gestionnaire de l'aéroport international, quitte la séance, estimant être maltraitée.

Le Préfet, penaud, se retire à son tour, unilatéralement, le mercredi 28 janvier, après avoir lu un message d'Yves Jego (par ailleurs parti à La Réunion inauguré une ferme modèle !). Il estime devoir mener les

négociations selon une toute autre méthode et sur son propre terrain, en Préfecture, à Basse-Terre.

Les esprits guadeloupéens sont en pleine ébullition : une rupture unilatérale, une provocation outrancière, un secrétaire d'Etat qui privilégie une manifestation d'apparat, des gros patrons qui renâclent, c'est plus qu'il n'en faut pour que le LKP annonce vouloir durcir le mouvement.

Le vendredi 30 janvier, ce sont plus de 65 000 personnes qui défilent dans les rues de Pointe à Pitre, soit 16% de la population de l'île, alors que l'essence manque partout !

Le dimanche 1er février, Jego arrive enfin, précédé de moult compagnies de CRS, de gendarmes mobiles, de blindés et autre matériel, affichant clairement ses intentions. Les GuedloupéenNes se préparent déjà à une répression coloniale semblable à celle de mai 1967 !

Le Préfet a donné le ton en déclarant, peu de temps auparavant, vouloir assurer « la liberté de travailler » aux Guadeloupéens et aux Guadloupéennes qui le souhaitent, en faisant ouvrir, sous surveillance policière, des stations essence réquisitionnées...

Jego, lui, commence par recevoir ostensiblement et à plusieurs reprises élus locaux et patronat. Il tente de soudoyer les gérants de station service qui ouvrent pour une seule journée, le mardi 3, histoire de permettre à tout le monde, y compris les grévistes, de tenir un peu plus.

Il faudra attendre le mercredi 4 février pour qu'il reçoive enfin le LKP et entame avec lui des négociations serrées sur les points prioritaires. On avance à grands pas, sous la pression d'une foule de plusieurs milliers de manifestantEs massée sous les murs de la Préfecture et chantant, tambours battants (je devrais plutôt dire « KA » battants) et dansant, l'hymne du mouvement : « la Gwadloup sé tan nou, la Gwadloup sé pas ta yo ; yo pé ké fè sa ka yo vlé adan péy an nou »(littéralement : « la Guadeloupe c'est à nous, la Guadeloupe c'est pas à eux ; ils ne pourront pas faire ce qu'ils veulent dans notre pays »). Beaucoup ont vu dans ce chant une revendication raciste. Pour l'avoir chanté et avoir eu à mes côtés une foule plus que métissée, je peux vous assurer qu'il s'agit, surtout et avant tout, d'une revendication d'expropriation des exploiteurs de tout poil et de toute couleur !

Le seul point qui coince reste l'augmentation salariale de 200 euros pour tous les bas salaires. Jego et le LKP sont décidés à y passer le week-end.

Le samedi 7, pour faciliter la tâche des négociateurs, une nouvelle manifestation de plus de 50 000 personnes déboule sur Basse-Terre, sous un soleil torride. Le chef-lieu n'avait jamais connu cela ! La manifestation dure des heures et finit par s'installer, toujours aussi festivement, sous les hauts murs de la préfecture. 23 heures de longues discussions et l'on apprend le dimanche matin que l'accord sera signé en fin d'après-midi, le temps que chacun des participants consulte ses mandants.

On sait ce qu'il en est advenu : le dimanche, vers 17h, la délégation du LKP apprend que Jego s'en retourne à Paris, convoqué par Matignon, non sans avoir prévenu assez vite Présidents des Conseils Général et Régional.

Le MEDEF et le pouvoir politique, surtout l'UMP, sont plus qu'inquiets face au comportement de ce Secrétaire d'Etat ! Il approuve les grévistes, menace de traîner en justice le patron de la SARA, entre autres pour détournement de fonds publics (5), reconnaît publiquement la discrimination à l'embauche !!!

Les Guadeloupéens et les Guadeloupéennes vivent ce départ comme un nouvel affront, un nouveau geste de mépris, et vont donc redoubler de fermeté. Le lendemain, l'île est déclarée « île morte », tout est fermé, y compris restos et petits lolos (6) ! Les actions et les meetings se multiplient et se déplacent vers les plus petites communes. Il s'agit, maintenant, de créer partout des LKP de base et d'inventer ses propres actions...

Les petits entrepreneurs trouvent avec le LKP un accord pour l'augmentation des 200 euros ; mais l'Etat et les gros patrons bloquent encore tandis que le Préfet réquisitionne de plus en plus de stations. Il envoie même des escadrons de CRS et de gardes mobiles pour rouvrir le CARREFOUR de Destrellan. Victoire d'un jour et manifestation sur le site dès le lendemain matin.

Samedi 14 février, plus de 80 000 personnes manifestaient sur toute l'île et rassemblement au Moule où, le 14 février 1952, 4 ouvriers agricoles étaient tombés sous les balles de la police coloniale qui voulait casser par la répression la grève reconductible qui paralysait la sucrerie GARDEL, toujours détenue par des Békés (voir page 9).

Tout le monde avait alors en tête les luttes de mai 67 qui firent un nombre de morts toujours mal connu aujourd'hui (7). Le Préfet répétait à qui voulait l'entendre qu'il ne serait pas celui de 67 et le LKP assurait ne pas vouloir aller à une confrontation du même type tandis qu'il appelait à durcir le mouvement.

Le 16, face au mépris et à la surdité de l'Etat et des grands patrons, face également à la tentative du préfet de briser le mouvement en rouvrant les hyper marchés et les pompes à essence, des barrages fleurissent sur toute l'île. Tenus par des membres et des sympathisantEs du LKP, ils bloquent toute activité.

Le préfet y dépêche les « manblo », c'est-à-dire les gendarmes mobiles qui n'hésitent pas à molester les gens qui tiennent un des barrages du haut-lieu touristique du Gosier. Certains sont poursuivis à travers champs et mangrove, une cinquantaine sont arrêtés. Parmi les victimes, un responsable du LKP, Alex Lollia, qui a dénoncé publiquement la volonté affichée de ses poursuivants à « casser du nègre ». Arrêté et emmené au commissariat avec ses compagnons, il sera relâché dans la soirée sous la pression des manifestants qui ont pris d'assaut le bâtiment, mais il finira à l'hôpital !

Sur les autres barricades, les affrontements sont plus ou moins sporadiques et plus ou moins directs. A La Boucan, haut lieu de la contestation ouvrière (8) et paysanne, les gendarmes ne sont intervenus qu'après

le départ des occupantEs, les radios ayant annoncé qu'on les attendait de pied ferme. A Montebello, ce sont les jeunes du mouvement trotskyste « Rebelles » qui mènent la dent dure aux forces de police... Un peu partout, dans les moindres villages et les toutes petites sections, les barrages s'érigent, composés de carcasses de voitures, de vieux frigos, ou d'arbres et, parfois, s'embrasent : les Guadeloupéens, et surtout les jeunes, sont réellement en révolte...

Le mardi 17, un membre du LKP et de l'association culturelle AKIYO , Jacques BINO, tombe sous les balles d'un tueur, de manière non encore élucidée, à la sortie d'une réunion du collectif. La version du Préfet, livrée très tôt à Elie Domota, porte-parole du LKP, diffère grandement de celle donnée quelques heures plus tard par le Procureur de la République : le premier affirme que l'on ignore qui avait tiré et d'où ; le deuxième incrimine des jeunes sur un barrage...Il faut dire, aussi, que Bino, sous-directeur des Impôts, travaillait sur un dossier mettant en cause des personnalités aux fortunes acquises douteusement ou non déclarées. Des jeunes « casseurs » ont d'abord été inquiétés, pour finalement arrêter, 3 semaines plus tard, un homme de 35 ans au passé mal défini...

Cette fin de semaine sera marquée par un appel au calme et à deux manifestations d'hommage au syndicaliste disparu, précédant ses obsèques dans sa ville natale de Petit-Canal, en présence d'une foule d'une dizaine de milliers de personnes, des radios et des télés du monde entier, de la presse écrite internationale et de nombreuses personnalités (9).

Seul Sarkozy n'a toujours pas réalisé ce qui se passe en Guadeloupe, puisque le mercredi suivant, recevant les confédérations ouvrières métropolitaines, il n'en parle que parce qu'on le questionne et, le soir même, dans son intervention télévisée, il « oublie » d'en parler. Les Français ne seraient pas sensibles à ce qui se passe sur ce département ultramarin !

L'indignation est à son comble, ici, même si presse écrite, radio et télévisions hexagonales s'y intéressent, elles, accompagnées de leurs consoeur du monde entier (10) ! Les GuadeloupéenNEs vivent la nouvelle marque de mépris de l'Etat français comme une véritable insulte et leur détermination n'en est que plus renforcée !

Sur le terrain, les manifestations et occupations se poursuivent tandis que fleurissent des « marchés LKP» vendant directement des produits des agriculteurs locaux. C'est un franc succès ! Enfin, des prix défiant toute concurrence, enfin des fruits et légumes frais et goûteux, enfin des réseaux de solidarité qui, jusqu'ici, n'étaient réservés qu'aux périodes post-cycloniques... C'est une ère nouvelle qui s'ouvre en Guadeloupe : on retisse des liens, on se redécouvre toutes et tous unis par une même histoire et un même destin.

Les médiateurs, laissés sur place par Jego, s'efforcent de faire avancer les négociations qui ont repris, au Port Autonome de Pointe à Pitre, toujours accompagnées de leur cortège de meetings, à partir des dernières propositions gouvernementales. Les élus locaux (Région et Département) acceptent de participer à l'augmentation salariale, de même que les petits patrons et l'Etat par le biais du RSA. Seuls les gros patrons, MEDEF en tête, refusent d'accorder 50 à 70 euros mensuels et quittent les négociations, prétextant de menaces d'agression physique de la part d'Elie Domota sur la personne de Willy Angele, allégations démenties par le préfet en personne.

Finalement, le 4 Mars l'accord Jacques BINO, du nom du syndicaliste assassiné, est signé. Face à l'obstination des gros patrons, le LKP en demande l'extension légale tandis qu'il engage sur le terrain, dans chaque entreprise récalcitrante, blocage par piquets de grève et négociation jusqu'à signature.

Petit à petit, de nombreux patrons signent : parmi les plus importants, Leader Price, Décathlon, la sucrerie Gardel et, ces jours-ci, Carrefour « Millénis », aux Abymes, ont paraphé l'accord.

Le MEDEF, encouragé par l'UMP, incite ces patrons à porter plainte pour extorsion de signature sous la pression. Ils ont trop peur que les mêmes revendications gagnent la métropole et que l'exemple guadeloupéen fasse tache d'huile ! Certains l'ont fait, mais beaucoup s'en gardent, sachant, par avance, que les syndicats du LKP ne cèderont pas.

Aujourd'hui encore, l'aéroport n'a pas repris ses activités normales, cinq entreprises dont les pompiers maintenant leur grève et leur piquet. Mais Man Koury n'a toujours pas cédé. Mr De Raynal en fait de même au Carrefour de Destrellan, maintenu en permanence sous surveillance policière. Pour combien de tempos encore ?

Ce qui est sûr, c'est que l'accord Bino signé, la lutte se poursuit de même que les négociations sur d'autres points de pwofitasyon, en particulier sur les contrats aidés et l'emploi précaire. La Guadeloupe ne baissera pas les bras ; elle n'est pas prête à retourner à son train-train quotidien sans avoir obtenu satisfaction sur de nombreux points extrêmement importants.

Face à toutes celles et ceux qui ont voulu taxer cette lutte de racisme, Patrick Tacita, membre du LKP et d'AKIYO, a déclaré à Backchich : « *S'il y a bien un peuple qui n'est pas raciste, c'est la Guadeloupe. Nous nous battons contre les profitateurs. Et, parmi les profitateurs, on a des blancs, des nègres, des Chinois, des Indiens, et bien d'autres.* »

Et si demain, tous les peuples victimes de cette profitation, de cette exploitation extrême, se réveillaient comme en Guadeloupe, s'ils engageaient la même lutte, avec la même unité, le même fonctionnement et la même détermination ? On se prend à y rêver !

La Martinique, qui est entrée dans le mouvement, le 5 février, dans des conditions similaires, vient de signer à son tour un accord très large, concernant la même augmentation salariale, la baisse des prix des produits de première nécessité, des loyers, la revalorisation des aides sociales, au logement en particulier. Bref, un accord en tout point similaire à celui de la Guadeloupe. Restent, maintenant, La Réunion et la Guyane.

Certes, ce sont là des premiers coups de canifs, dans le consensus politico-socio-économique mondial. Mais autant de coups de canifs répétés finiront bien par déchirer le tissu de ce vieux monde capitaliste libéral. Et si tous ces peuples, exploités, opprimés,aliénés, en France et dans le monde entier, finissaient par se lever tous ensemble ! C'est de ce bel espoir que la lutte de Guadeloupe nous a rempli-e-s !

Eliane PAUL-DI VINCENZO, le 19 mars 09

(1) C'est lui qui a racheté à Dupont de Nemours la molécule, interdite aux USA depuis 1973, puis en France en 1997, et qui l'a vendue jusqu'en 2002 !
(2) Ainsi, en 2008, lors du passage du cyclone Den, de force mineure, la plupart des gros propriétaires terriens producteurs de bananes ont touché des subventions conséquentes, y compris en Guadeloupe à peine touchée...
(3) Les DOM-TOM (520 euros/habitant/an) coûtent moins cher que la Corse (2400 euros/an/habitant) ou que la métropole(1200euros). Grâce à eux, la France ne paye aucun droit de douane pour Panama (grâce aux Antilles) ni pour Suez (Réunion) ! PONS, lui-même le reconnaissait en 1986 : « les DOM-TOM rapportent à la France plus que ce qu'ils lui coûtent », a-t-il dit.
(4) Il a, depuis, démissionné de ses fonctions, estimant avoir été « baladé » par ses camarades du Conseil Régional et du Conseil Générall !
(5) il aurait encaissé pendant plusieurs années des subventions pour retraiter les produits usés et... n'a jamais rien fait !
(6) petites échoppes de quartiers, faisant épicerie, tabac, bar et bouffe locale.
(7) 7 reconnus en 67, 80 sous Mitterrand, on parle de 2 à 300 aujourd'hui.
(8) C'est là même qu'un conflit a opposé pendant près de 2 ans la direction de Danone à ses ouvriers et que , face à leur détermination, elle a fini par négocier...
(9) Même Ségolène ROYAL a joué les invitées de dernière minute, au nom de son court passé antillais !
(10) Daniel MERMET a fait le déplacement et reste plusieurs jours sur le terrain. Béatrice Gurey, du *Monde*, est aussi là, de même que Nicolas Demorand et bien d'autres encore (telles *Al Jazeira*, Les TV canadiennes, Sud Américaines et mêmes australiennes)

L'Amnésie colonialiste

L'amnésie organisée, puis entretenue, qui frappe la mémoire collective française concernant l'Histoire des luttes sociales des Français considérés comme "de souche" (1) oblitère essentiellement leur sens et leur déroulement mais moins leur existence même. Anniversaires, commémorations, mythes fondateurs sans cesse reconstruits, anesthésient et déforment plus qu'ils éradiquent En revanche l'amnésie concernant les exactions colonialiste et la résistance des peuples dominés est totale. C'est ainsi que pendant longtemps les six morts européens de Charonne, le 8 février 1962, ont occulté les centaines, Algériens, du 17 octobre.

Qui se souvient encore qu'en mai 67, 100 à 200 manifestants furent tués par la police française dans les rues de Pointe-à-Pitre ? Et pourtant cela remonte à peine a plus de 40 ans, une grande partie de la population française actuelle était alors en âge de lire !

Ce grand moment de massacre colonial ne faisait que perpétuer une tradition française vis-à-vis des descsndants des esclaves..

Février-Mars 1910

Après une période de calme relatif au début du siècle, les tensions sociales se manifestent à nouveau dans le secteur de la canne à sucre, sous la forme d'incendies de bâtiments ou de champs, puis, à partir de 1910, de mouvements revendicatifs pour des augmentations de salaires, dans la Grande Terre d'abord, puis dans les régions de Capesterre et des Abymes. A Capesterre un accord a lieu mais dans les Abymes la situation s'envenime suite à l'intransigence du directeur de la tristement célèbre usine Darbousier qui refuse tout compromis. Le 22 février plusieurs centaines d'ouvriers marchent sur l'usine où les attend le gouverneur de la colonie qui accepte des augmentations de salaire et la suppression du travail à la tâche... mais pour la récolte présente seulement. Le même jour dans une autre usine, Sainte Marthe, les gendarmes attendent les grévistes et tirent à leur arrivée, faisant trois morts. La grève s'étend ensuite à toute l'île. Le 5 mars un accord semble trouvé mais le préfet fait venir une centaine de militaires de la Martinique pour appuyer une vague d'arrestations. Le 18, des manifestants qui entourent la gendarmerie pour réclamer la libération d'un prisonnier, se font tirer dessus : un mort et 6 blessés.

Février 1930, la tuerie de Bonne-Mère et des Abysses.

En janvier, dans un contexte de hausse du coût de la vie, les usiniers veulent payer la canne à sucre à un taux inférieur à celui qui avait été admis par le Gouverneur. Le 13 février, 300 ouvriers de la région des Abysses se rendent à Pointe-à-Pitre pour appuyer leurs délégués venus négocier avec le gouverneur et le directeur de l'usine Darboussier. Echec. La grève éclate et s'étend à la Grande Terre et à Marie Galante. A partir du 18, les incidents se multiplient avec les gendarmes qui empêchent les manifestants de pénétrer à Pointe-à-Pitre. Un peu partout, le patronat tente de faire réouvrir les usines tandis que, de leur côté, les grévistes essaient d'empêcher les jaunes d'y pénétrer. Le 25, les gendarmes déclenchent une fusilade à Bonne-Mère, une femme est tuée. Aux Abymes le même jour deux ouvriers sont tués. Le travail reprend après deux mois de grève et quelques concessions.

Février 1952, La tuerie du Moule

Dès novembre 1951, ouvriers et cultivateurs sont mobilisés sur les rémunérations, la journée de travail et l'allègement des tâches sur les champs des usiniers Békés. En janvier les fonctionnaires se joignent au mouvement pour une revalorisation des salaires. Un appel à la grève générale illimitée est lancée. Au Moule les militaires occupent la ville pour empêcher les grévistes d'y pénétrer, et le 14, ils tirent sur le foule : 4 morts et 14 blessés.

industrie de la canne à sucre

Chaque année se déroule une commémoration de cette tuerie. Cette année elle a revêtu un caractère particulier : 15 à 20 000 personnes ont défilé dans les rue du Moule à l'appel du LKP.

26-27 mai 1967 : massacre à Pointe-à-Pitre

Tout commence fin mars par une révolte populaire qui dure 4 jours, du 20 au 23 mars, contre les comportements racistes d'un commerçant. Emeutes et affrontements avec la police se succèdent suivies de nombreuses condamnations.
Le 24 mai débute une grève des ouvriers du bâtiment pour une agmentation de salaire et une parité en matière de droits sociaux. Le 25 l'intense mobilisation et la détermination des piquets de grève pousse le patronat à réclamer une intervention des forces de l'ordre. A Pointe-à-Pitre où la CGT tente de négocier des renforts de CRS se mettent en place. Un des patrons qui refuse tout compromis avait déclaré que "lorsque les nègres auront faim, ils reprendront le travail". Les affrontement débutent dans l'après-midi et le sous-préfet Petit donne l'ordre de faire usage des armes. A 15 h 30 un homme, indépendantiste du GONG, désigné par un commissaire est mis en joue et tué. Deux autres suivront. Des armureries sont prises d'assaut par les manifestants et à 18 h des rafales automatiques fauchent deux Guadeloupéens. L'émeute redouble et à 20 h la décision est prise directement par le gouvernement français d'envoyer les mitrailleuses : " Tirer sur tout ce qui bouge, qui est noir ou qui tire ses origines de cette couleur... " Pointe-à-Pitre est en état de siège. Les fusillades se succèdent. A minuit des renforts parachutistes arrivent de la Martinique pour " finir le travail ". A deux heure tout est fini. Officiellement on comptera 5 morts. Plusieurs mois après, 87 seront reconnus, mais d'autres ne le seront jamais, puisque ces événements ont été classé " secret défense ".

Lorsque les nègres auront faim ils reprendront le travail

(1) Encore un mythe ! Le "Français de souche" n'existe pas. L'apellation est à géométrie variable selon la couleur de la peau, la langue parlée, le lieu et le rôle joué dans l'économie.

Saint-Nazaire :
Quelle stratégie de la colère ?

La dynamique contre la répression du mouvement social présentée dans Courant Alternatif *de mars s'enracine à Saint-Nazaire, que certains n'hésitent pas à qualifier de laboratoire de l'instrumentalisation judiciaire. Cependant, des problèmes de stratégie autour des affrontements en fin de manifestation méritent d'être débattus, et interpellent bien au delà de la situation locale.*

La manifestation du 7 mars 2009

« Contre la répression du mouvement social, défendons nos libertés ». C'est sous ce mot d'ordre que 6 à 700 personnes ont manifesté dans les rues nazairiennes le samedi 7 mars, derrière la banderole du Codelib (1) qui affirmait : « fichés - réprimés - bâillonnés NON ! »

A l'issue du défilé, une délégation fut reçue par le sous-préfet en personne, qui réitérait son discours sur la bonne gestion du maintien de l'ordre par ses troupes le 29 janvier face à des hordes de casseurs, qu'il était bien le seul à avoir vu ce jour là.

Le soir, un débat regroupait plus de 80 personnes autour de témoignages de collectifs de lutte contre la répression, et l'intervention d'une magistrate de la LDH, Evelyne Sire-Marin, qui livrait un certains nombre d'éléments confirmant la pertinence du combat pour les libertés, au regard des statistiques policières et du durcissement de l'arsenal juridique.

Ces initiatives ont suscité un débat public, notamment dans la presse locale, sur le recul des libertés, la criminalisation des luttes sociales, l'instrumentalisation de la justice et de la police par un pouvoir politique aux abois.

Que ce débat soit porté par un panel associatif, syndical, et politique très large, de la gauche la plus molle aux anars, en passant par la CFDT ou les syndicats les plus déterminés de la CGT, lui assure une audience au delà des seuls cercles militants habituels. Et cela permet, entre autre, d'assumer politiquement le choix de l'affrontement contre les « forces de l'ordre » quand celles ci agresse délibérément une manifestation (2), et d'agréger du monde pour combattre un pouvoir de plus en plus ouvertement autoritaire

Les procès du 10 mars.

Le 10 mars, 4 manifestants interpellés à l'issue des affrontements contre la police du 29 janvier comparaissaient en correctionnelle. Nouveau rassemblement devant le tribunal avec près de 400 personnes. La Procureure devait reconnaître que ce procès s'inscrivait dans un contexte ou il était question de la liberté de manifestation et d'expression, ce qu'elle réfutait. Il s'agissait « de juger au regard des faits délictueux, et non de l'action politique et sociale » selon elle. Ainsi, ses réquisitoires furent plutôt modérés, elle renonçait notamment aux poursuites pour délit d'offense au chef de l'état retenu initialement contre un ouvrier portuaire soutenu en nombre par la CGT. De même il ne fut pas ou peu question d'outrage à agent, ou de rébellion lors des arrestations, comme lors des procès en comparutions immédiates du 2 février.

Les avocats plaidaient la relaxe devant le vide et le bricolage des dossiers. Le tribunal après un très court délibéré provoquait la stupeur et la colère avec des peines de prison avec sursis :

L'ouvrier du port autonome écopait de 2 mois avec sursis pour des violences qu'il nie, alors qu'il reconnaissait les insultes au chef de l'Etat qui n'ont finalement pas été retenues...

Un soudeur ramassait 4 mois avec sursis et 500 euros de dédommagement pour une voiture abîmée alors qu'elle forçait la manifestation !

Un marin de 23 ans et un lycéen de 20 ans prennaient 4 mois avec sursis quand le réquisitoire était d'un mois avec sursis ! Le lycéen a décidé de faire appel.

Le tribunal de Saint-Nazaire devient familier des peines plus lourdes que les réquisitoires : c'était déjà le cas avec un lycéen poursuivit pour refus d'ADN. Nous sommes en pleine mise en scène : un Ministère public qui finalement apparaît relativement modéré, et un Tribunal qui matraque selon des décisions déjà arrêtées, au mépris des plaidoiries, des arguments juridiques, et des situations personnelles.

La manifestation du 19 mars

La manifestation s'annonçait tendue. L'intersyndicale 44 qui cherche à tout prix à garder la mainmise sur les mobilisations, s'était affublée d'un communiqué ubuesque du genre « hors du syndicat point de salut, les partis et les non salariés à la fin des cortèges et discrets ». Elle se trouve en effet débordée par les secteurs en lutte, par exemple les étudiants nantais (cf. encart), et s'inquiète de voir se profiler une politisation des luttes par l'entrée des politiques dans les cortèges (3).

Sur Saint-Nazaire, la crainte de nouvelles violences influait sur un nouveau tracé de parcours qui évitait soigneusement la sous-préfecture et le contact avec des forces de l'ordre, gardes mobiles en l'occurrence,

venues en nombre cette fois comme promis par le sous-préfet. L'intersyndicale devait refuser une prise de parole du Codelib sur la répression et la solidarité avec les emprisonnés et les militants poursuivis. Les quêtes de solidarité furent néanmoins un succès financier.

Après un défilé massif, plus de 20 000 personnes, l'appel à la dispersion des syndicats fut cependant ignoré par des petits groupes de manifestants décidé à en découdre, et qui choisirent de retourner à la sous-préfecture, pour défier les forces de l'ordre. C'était reparti pour deux heures de baston, mais dans des conditions cette fois bien différentes du 29 janvier : nous n'étions plus dans une réaction face à une agression policière, mais face au choix de quelques centaines de personnes de s'en prendre aux flics.

L'Emeute hors sol.

Cette fin de manif mérite qu'on s'y attarde. Les violences policières du 29 janvier, le blessé grave, les condamnations inadmissibles des personnes arrêtées ont attisé la colère, et l'idée d'une revanche contre les flics et l'Etat était dans bien des têtes, et se discutait informellement, ici ou là. Cependant, le passage à l'acte posait problème : infériorité militaire du rapport de force prévisible, légitimité d'une telle réaction peu convaincante, tactique d'affrontements potentiellement contre-productive en termes d'opinion, avec le risque d'un réveil des partisans de l'ordre sécuritaire, sur de nouvelles violences habilement exploité par le pouvoir...

Ces éléments, analysés et débattus localement avaient conduit à des appels au calme, plutôt qu'à l'expression virulente de la colère, qui quoique parfaitement légitime, ne présentait pas d'autres objectifs qu'une revanche symbolique, dont la portée était pour le moins hypothétique.

C'était compter sans les projections activistes importées. Un texte d'inspiration « insurrectionaliste » circulait depuis plusieurs jours sur Indymédias Nantes, donnant rendez vous à Saint-Nazaire (cf. encadré 2) à ceux et celles que « la police n'effraie pas ». Quelques personnes venaient donc cette fois pour la baston, équipés en conséquences.

extrait de l'appel sur indymédia

« (...)Alors on appelle tous les révoltés, tous les ouvriers, tous les chômeurs, tous les étudiants, tous ceux qui veulent, à venir à Saint-Nazaire le 19 mars pour être avec nous dans la rue.
Nous appelons tous ceux qui souhaitent en finir avec la connerie ambiante à s'organiser pour affronter ceux qui décident pour nous, profitent de nous, ceux qui sont prêt à nous enterrer avant même de nous avoir tués.
Qu'il y ait deux fois plus de flics le 19 mars ne nous effraie pas plus que ça, nous nous préparerons en conséquence.
Plus on est de fous, plus on rit.
Des révoltés du 29 »

Cette stratégie « insurrectionaliste » mérite d'être discuté. L'intervention extérieure pose question. Non sur une problématique d'appropriation d'un espace géographique réservé, mais parce que le déplacement de petit groupes spécialisé dans l'affrontement, évoque une sorte de nouvelle avant-garde armée du prolétariat, qui importe sa bonne parole et sa violence exemplaires indépendamment des contextes locaux, au mépris, par méconnaissance ou par suffisance, des dynamiques et des luttes qui s'y déroulent.

Ensuite, il semble que le plus souvent, la baston avec les flics devienne une fin en soi, légitimée par un statut auto consacré d'exploité en révolte contre son aliénation, qui décidé de s'attaquer de front à l'appareil d'Etat indépendamment d'une appréciation du rapport de force présent et à construire.

Cette baston comme moyen et comme fin, repose sur une mystique de la violence révolutionnaire, l'apologie des martyrs de la cause, la symbolique de la cagoule et du cok., l'invocation de l'avènement de l'insurrection finale... Tout cela est séduisant pour un certain nombre, mais tient pour beaucoup du culte de l'imagerie radicale, qu'il convient d'afficher à coup d'appel à l'émeute sur internet, puis de récits exaltants de ses soirées émeutières. Et l'on peut se demander si le narcissisme ne devient pas le paravent de l'impuissance à peser réellement sur le cours des choses.

Il est en effet plus simple d'utiliser une rhétorique radicale médiatisée pour reconnaître à n'importe quelle action le fait d'exister spectaculairement, que de se consacrer au travail de subversion politique et sociale qui s'apparente à celui de la vieille taupe qui creuse inlassablement et discrètement pour provoquer l'effondrement.

Il est fréquent de voire s'opposer des arguments du type « faire pour faire » plutôt que « ne rien faire ». Ces fausses oppositions occultent le plus souvent le « faire pour quoi » ?

Il ne faudrait pas oublier que poser un acte politique, implique de mesurer et d'analyser le contexte dans lequel il s'établit, ce pour quoi on le fait, et quelles seront ces conséquences. Omettre ces questions fondamentales, c'est passer à côté du politique.

Il ne s'agit donc pas de condamner ceux et celles qui choisissent l'affrontement direct : leurs choix leurs appartiennent. Mais peut-être de les questionner sur leurs classiques, et ne pas oublier que « la force d'une insurrection provient de son caractère social, non de son degré de militarisation. Le mètre étalon pour évaluer l'importance d'une révolte généralisée n'est pas le conflit armé, mais plutôt son amplitude et sa propension

à rendre opérante la paralysie de l'économie et de la normalité » (4)

A Saint-Nazaire, nos « révolté du 29 » on manifestement perdu de vue cet aspect de leur stratégie. Et s'il peuvent s'enorgueillir d'avoir rallier 200 à 300 personnes dans leur émeute hors sol, ils doivent aussi s'interroger sur le fait que leur texte était un des éléments à charge figurant au dossier de chacun des inculpés, prolos nazairiens condamnés pour avoir été là, et bien loin de la théorisation de l'émeute ! (5) Car c'est aussi une des réalité de la nature de classe de la répression : ce ne sont pas de jeunes lettrés au fait des débats stratégiques autour de la violence révolutionnaire qui subissent le plus la violence sociale, dont la répression n'est qu'un des aspects. Et sur cette question, la réponse « ils savaient bien ce qu'il faisaient n'est vraiment pas convaincante, surtout lorsque l'on assiste aux audiences des comparutions immédiates.

Quelles suites ?

Autant la violence des manifestants du 29 janvier était perçue majoritairement comme légitime, autant celle du 19 mars redore le blason des forces de l'ordre, en opérant un tri entre casseurs et manifestants, entre actions légales et menés révolutionnaires inconsidérées. Bien que les manifestants aient évité le piège grossier que leur tendait la police en les renvoyant vers le centre commercial qui aurait pu être ruiné, l'épouvantail sécuritaire fonctionne, et le pouvoir sait parfaitement instrumentaliser les actions violentes pour effrayer le plus grand nombre sur le registre « nous ou le chaos ». Il ne s'agit pas de déterminer une action en fonction des réponses possibles de l'ennemi, mais au moins d'intégrer cela comme une donnée à prendre en compte dans le combat politique, notamment sur nos capacités à y faire face. Car la violence ne crée pas toujours des clivages, entre la population et l'Etat, mais aussi entre les manifestants eux-mêmes, ce qui n'est pas sans conséquence sur le travail de solidarité avec les nouvelles personnes condamnées, comme pour celles qui l'étaient dèja ou qui le seront dans les prochains procès.

Les actions engagées par le Codelib devront surmonter ces difficultés. Le succès concert de soutien aux militants poursuivis, prévu le 17 avril, nous en donnera une idée. Le débat nécessaire permettra peut-être de partager les camps entre partisans de l'ordre et partisans du changement, même incertain. En souhaitant que les seconds soient plus nombreux que les premiers, ce qui est loin d'être une certitude à cette heure, malgré une indéniable remontée de la politisation et de la combativité sociale. Car si l'on vise au basculement révolutionnaire, on ne peut éviter la question du ralliement du plus grand nombre, sauf à prétendre faire le bonheur du peuple à son insu.

OCL St-nazaire
25 mars 2009.

(1) comité de défense des libertés fondamentales contre les dérives sécuritaires, cf. CA 188, ou
(2) Voir l'intervention du début de manifestation sur
http://oclibertaire.free.fr/spip.php?article514
(3) *Il faut dissiper le brouillard de l'imprévision et tenter de redonner confiance (...) pour des syndicats qui ne pourrons pas canaliser éternellement un mouvement boule de neige sans lui donner d'autres perspectives que la manif suivante (...)* s'inquiète l'éditorial de Ouest France du 25 mars, signé Michel Urvoy !
(4) Notes sur l'anarchisme insurrectionaliste, p. 4. Brochure disponible sur le site infokiosque.net.
(5) Sur les procès en comparution immédiates après le 19 mars lire http://oclibertaire.free.fr/spip.php?breve112

A NANTES, UNE MANIF À DEUX TÊTES:

Environ 65 000 personnes défilaient à Nantes ce jeudi 19 mars (50 000 à 75 000 selon les flics ou les syndicats) dans un scénario inédit, quoique... Déjà le mercredi 11 de la semaine précédente, les étudiants emmenés par un pôle "anar-cnt-sud" avaient estimé que leur place était en tête de la manifestation de l'Education (avec une banderole "Guerre totale au capital"), puisque les facs étaient en lutte depuis le 29 janvier, contrairement aux enseignants qui pratiquaient la grève sporadique. Les délégués syndicaux avaient dû accepter d'être relégués dans le cortège, sous les lazzis libertaires et après quelques discussions énervées.

Donc le 19 mars, le front inter-professionnel syndical avait bien l'intention d'imposer sa banderole "La relance pour l'emploi et le pouvoir d'achat" face au calicot étudiant affirmant "Universités en lutte depuis le 29/1 - Grève générale illimitée". Les services d'ordre de l'UNSA- Police et de Force Ouvrière bloquèrent certaines rues pour couper et détourner le flot des manifestantes mais rien n'y fit. La tête de manifestation étudiante, drapeaux noirs, CNT et SUD, lâchée par les profs - qui arboraient pourtant un mot d'ordre belliqueux "De la Maternelle à l'Université, ne cédons sur rien!" - mais plus rapide et mobile s'imposa coûte que coûte avec ses quelques milliers de manifestants, au point que ce furent deux cortèges qui s'entrelacèrent à travers la ville pendant trois heures, sans que cela pose trop de problèmes (chacun se gardant d'en venir aux mains...). En effet l'affluence était telle que le gros des cortèges syndicaux ne vit pas ces options divergentes et enfin la queue de manif avec les partis politiques (PS, PC, Verts, LO, NPA) commençait à s'ébranler quand la "tête libertaire" finissait en arrivant sur leurs talons!

Le succès quantitatif mettait du baume au cœur des participant-e-s, sans pour autant que grand-monde s'illusionne sur l'effet d'une journée de grève isolée sur le pouvoir. Mais l'exaspération et l'inquiétude montent clairement.

A noter une meilleure participation des travailleurs du secteur privé que le 29 janvier. Ce n'est pas anodin quand on connaît la difficulté de se mobiliser collectivement dans les entreprises privées (absence de mémoire et recul de la conscience collective, pessimisme sur les possibilités d'influer sur les conditions existantes); Et aussi quand les salariés du privé savent qu'un mot d'ordre de grève national ne constitue pas une action ciblée sur la direction de leur boîte, seule à même de décider ou non d'une augmentation du salaire... Dans les mois qui viennent, il sera intéressant de constater, ou non, si ce réveil collectif et hexagonal se traduit en conflits d'entreprise pour une augmentation de revenus ou une amélioration des conditions de travail, au moment même où les médias entonnent le couplet connu des "salariés qui ont de la chance de garder leur emploi"... Sous-entendu, "Ne vous plaignez pas, il y en a tellement qui voudraient votre job!". A suivre.

GG, Nantes le 26/03/09

AZF : un procès pour oublier ?

Approchez ! Approchez braves gens, honnêtes citoyens, y en aura pour tous les goûts, du spectaculaire, du dramatique, et du suspens... Voilà donc que se déroule le procès de la plus grande catastrophe industrielle française. Officiellement trente et un morts (ne sont pas comptabilisés les décès survenus les mois suivants) ; des milliers de blessés avec des séquelles à vie. Et aussi des dégâts matériels considérables.

Un sac de 600 kg d'ammonitrate. Les experts affirment pourtant que ce produit conditionné de cette façon et qui pourrait être à l'origine de l'explosion, n'était pas présent dans l'usine.

Vendredi 21 septembre 2001, Toulouse, 10h17, explosion de l'usine chimique azote fertilisants (AZF)

Tout le monde savait que cela allait péter. Il y en a eu des explosions. Plus de deux cents ans de poudrerie, d'abord royale puis républicaine, ça en fait des « accidents » et des populations sacrifiées sciemment. Ce jour là, il y a eu des milliers de rescapés. Il y avait sur le site chimique des produits comme le phosgène, le chlore ou l'hydrazine, bien plus dangereux que l'ammonitrate qui a explosé, ils auraient bien pu anéantir l'ensemble de l'agglomération toulousaine. Tout un chacun a évoqué une chance inouïe. La population soumise aux experts en « gestion de crise majeure » a été maintenue en danger pendant plusieurs semaines, face à un pôle d'usines chimiques éventrées répandant leurs produits toxiques aux mélanges explosifs. La préfecture cachait la réalité de la situation, le risque d'un nouvel accident et déclarait le confinement toujours en vigueur alors que la moitié de la ville n'avait plus de fenêtres.

Un procès pour quoi faire, qui juge t-on ?

L'Etat, les multinationales et leurs ramifications politiques et économiques locales pour « mise en danger volontaire de la vie d'autrui » ? « Association de malfaiteurs à visée terroriste »? Que nenni ! Le directeur d'AZF et l'entreprise mère Grande paroisse (filiale du groupe Total) en tant que personne morale pour « homicides et blessures involontaires, destruction et dégradations involontaires par l'effet d'une explosion et infraction au code du travail ». Ecartés pendant six ans par l'instruction, le groupe Total et Thierry Desmarest son directeur de l'époque, sont finalement inculpés le deuxième jour d'audience, par une cour qui fait mine de céder à la pression de parties civiles. Exit les municipalités toulousaines, les conseils généraux et régionaux qui ont donné les autorisations d'ouverture puis d'extension des usines proche d'un hôpital et qui ont construit des lycées et des grands ensembles autour de ces usines. Exit l'Etat et ses services qui ont organisé et contrôlé l'exploitation du site chimique. Tous ont leurs responsabilités respectives. Personne n'exige leur mise en examen, pas même les collectifs qui attendent de l'institution judiciaire reconnaissance et réparation sociale. Ce procès est une étape de la « gestion de crise » propre à chaque catastrophe : un spectacle qui en symbolise la fin et grave la version officielle dans les mémoires.

Un procès pour l'exemple ?

Six ans d'instruction, un dossier de 109 tomes, sept juges, quatre mois d'audience, une salle pouvant accueillir plus de mille personnes, 1 813 plaintes en partie civile, un bataillon d'experts, une nausée de force de l'ordre, le tout pour 3 800 000 euros HT... et des débats filmés pour la postérité (70 médias, cinq chaînes étrangères et plus de 200 journalistes le jour de l'ouverture).

L'explosion d'AZF, un acte d'une exceptionnelle gravité « mérite » un jugement doté de moyens exceptionnels. Histoire de donner l'impression que chacun a été entendu, que le coupable est désigné et les réparations attribuées. Une justice « indépendante », et « équitable » qui doit apparaître incontournable, réparatrice, régulatrice et apaisante pour les parties qui s'opposent. Alors l'affaire sera tranchée, la vérité établie. *Ite missa est* ! Cette fois-ci en grande pompe. La même justice qui broie au quotidien la vie de milliers de personnes, mécanique rodée qui prononce de plus en plus de peines, de plus en plus longues ; des peines éliminatrices histoire de résoudre les problèmes sociaux. Une justice pourvoyeuse du marché de la sécurité et de l'industrie de la punition carcérale. Une justice de classe qui protège depuis toujours patrons et possédants.

Un procès pour la vérité ?

Ce procès sera l'occasion d'officialiser la thèse émise peu après l'explosion par un procureur aux ordres : thèse qui dilue les responsabilités, décrète une explosion exceptionnelle due à une « gestion désordonnée de l'usine » et finit par conclure que « quand on rogne sur les coûts, on rogne sur la sécurité ». Une seule vérité semble possible : cet accident chimique implique uniquement l'usine AZF et met hors de cause les usines avoisinantes, notamment la société nationale des poudres et explosifs (SNPE) qui produit le carburant des missiles nucléaires et de la fusée Ariane. D'ailleurs, l'ancien premier ministre de l'époque, le sieur Jospin, annonçant la réouverture du site l'avait bien expliqué : « mettre en cause la SNPE, c'est remettre en cause la force de frappe nucléaire française... ». De la pure raison d'Etat. Alors au final, la vérité sortira de la bouche d'un juge. Le bas peuple en rigole et se demande par où elle est entrée.

Un procès pour tourner la page ?

Ce procès se voudrait un rituel exutoire, une thérapie de groupe pour les toulousains. Il permettrait de faire le deuil. Quel mépris. Quel mépris envers ceux qui souffrent encore

de la perte d'un être cher ou des séquelles du traumatisme. Cependant cette explosion n'est-elle pas un retour de bâton ? Elle rappelle douloureusement que cette région vit de l'industrie de l'armement (SNPE, EADS, Thales...). Pour autant, devons-nous nous laisser acheter par une décision de justice, des indemnités et renier notre conscience, abdiquer face à la bête. Celle qui nous a pété à la gueule. Le livre est loin d'être refermé.

Et maintenant ... On change le décor.

La région se restructure autour de la chimie fine. Comble de mépris, c'est un « cancéropôle » que l'on construit sur le terrain d'AZF. Ainsi débarquent les industries pharmaceutiques -Fabre et consorts- avec leurs cortèges de recherches sur les bio et nanotechnologies qui nous promettent des désastres plus modernes... Le dynamisme économique ne doit pas périr sous les décombres : à chaque catastrophe son profit ; à chaque profit, sa catastrophe. Après avoir fait « vivre » et crever à petits et grands feux pendant des décennies l'agglomération toulousaine avec la chimie lourde (déjà économiquement condamnée avant l'explosion), on prétend soigner le cancer. Et cela à deux pas d'usines classées Seveso et d'un terrain militaire où sont stockées des milliers de tonnes de matières explosives (nitrocellulose) datant de la guerre de 14 et dont personne ne sait quoi faire.

Au lendemain de l'explosion, une partie de la population est descendue dans la rue pour exiger en toute logique la fermeture de tout le site chimique (« si tu ne sautes pas tu n'es pas toulousain » reprennent en chœur les supporters du Stade). Aujourd'hui, sept ans après, les hommes de lois se posent en arbitre entre industriels et population otage du risque. Accepter ce jeu de dupe, c'est occulter le fond du problème, c'est oublier le « plus jamais ça, ni ici ni ailleurs », endosser le rôle de « victimes officielles » de cette farce judiciaire et laisser de beaux jours aux usines de mort.

Pierre, Marc, Paul et Mélusine, rescapés-es mais pas dupes.
Toulouse, mars 2009

Continental Clairoix : A trop courber l'échine...

Continental, entreprise allemande créée à la fin du 19ème siècle, est le 4ème producteur de pneumatiques mondial. En 2006, Continental décide de repasser aux 40 heures en Allemagne. En 2007, la direction propose aux salariés des 2 sites français de fabrication de pneumatiques un retour aux 40 heures au 1er janvier 2008, sans quoi les usines sont menacées de fermeture. Des référendums sont organisés. Si les salariés Continental de Sarreguemines (Moselle) votent en faveur du paiement d'une partie de leurs RTT et du retour à la semaine de 40 heures, les 1210 salariés Clairoix (Oise), majoritairement des ouvriers qui tournent sur un rythme de «trois huit» et travaillent donc de nuit une semaine sur trois rejettent le projet de justesse (il aura manqué 16 voix). Pourtant, quelques mois plus tard, la CFTC, syndicat majoritaire à Clairoix, signe, avec la CGC, un accord sur les 40 heures, en échange de 130 embauches et la promesse que le site ne serait pas inquiété jusqu'en 2012. En 2007, Continental réalise 1,02 milliards d'euros de bénéfices. Continental rachète Siemens VDO et devient le 5ème équipementier automobile. En 2008, Continental fait l'objet d'un rachat mouvementé par le groupe allemand Schaeffler par une OPA hostile. Cas d'école: le racheteur avait un chiffre d'affaire trois fois plus petit que celui de l'acquis! Schaeffler s'est endetté de 22 milliards d'euros. Un endettement du en bonne partie au rachat de Continental, via des emprunts à hauteur de 16 milliards. Mme Schaeffler est en effet la 7ème plus grande fortune d'Allemagne. Elle fait partie des 100 personnes les plus riches du monde. Son patrimoine personnel est estimé à 8,5 milliards d'euros. Le 15 octobre 2008, les salariés de Clairoix apprennent du fabricant de pneus que la production sera réduite au cours des prochains mois. Une centaine d'intérimaires est déjà partie. Si Continental affiche en 2008 une perte financière de 1,22 milliards, Le bénéfice d'exploitation de la branche pneu en 2008 a été de 984 millions d'euros. Le site de Clairvix a dégagé un bénéfice de 27 millions d'euros. Marie-Elisabeth Schaefler, demande à présent l'aide du gouvernement allemand pour achever la restructuration ! Mais pour cela, il faut restructurer. Continental annonce le 11 mars son intention de réduire fortement sa production de pneus en Europe pour s'ajuster à la baisse du marché, avec l'arrêt de la production sur le site français de Clairoix et sur celui de Hanovre, en Allemagne. La production de l'usine de Puchov, en Slovaquie, sera réduite de 20%. A Clairoix, où 1 120 salariés sont concernés, la production sera réduite en deux étapes. Elle devrait définitivement cesser le 31 mars 2010 à Clairoix. A Hanovre, 780 employés sont concernés. La production sera arrêtée en deux étapes : 650 départs en octobre 2009 et 450 en mars 2010. A terme, ne resteront à Clairoix que des activités de marketing et de distribution, qui emploient 175 personnes (en plus des 1 120 postes supprimés). Les salariés de Clairoix se mettent immédiatement en grève, s'estimant trahis. Dès le début du mouvement, les salariés obtiennent de la direction la garantie d'être payés, même s'ils ne travaillaient pas. Les délégués syndicaux ont remis à la direction un protocole d'accord sur les conditions d'une reprise, qui demande notamment : pas de pression inutile pour faire du volume de production ; paiement du salaire pour le personnel jusqu'à la reprise ; pas de chômage partiel. La reprise se fera le lundi 23 mars. «On va reprendre le travail, mais la lutte continue, elle sera même plus facile, parce qu'on n'aura plus le souci de ne pas être payé». Au final, Continental aura été dépouillé pour qu'un autre groupe, trois fois plus petit que lui puisse refaire une santé financière. Voila l'efficacité du capitalisme !

Camille, OCL Reims, le 22 mars 2008

Suicide d'un délégué CGT

Philippe Widdershoven, 56 ans délégué syndical CGT de l'usine de porcelaine Deshoulières à Chauvigny (Vienne 86), a été retrouvé noyé, mardi 24 mars, dans un étang près de chez lui..

Le prédécesseur de Philippe Widdershoven en tant que délégué CGT, aujourd'hui retraité, s'est rendu au local syndical de l'entreprise et y a découvert, sur la table de réunion, la photocopie d'une lettre écrite par le défunt dans laquelle il explique son geste par une trop importante pression professionnelle, et demande que son suicide soit considéré comme un accident du travail.

En 2002, une grande partie du capital de Deshoulière est racheté par un groupe russe de St-Pétesbourg qui veut réorienter la production et prétend sauver les emplois. Mais fin octobre 2008 le groupe annonce une nouvelle suppression de 83 emplois sur les 200 que compte cette entreprise d'une petite ville de 7000 habitants. Le plan social est l'objet d'âpres négociations, mais la CGT ne parviendra qu'à sauver... 10 emplois. Philippe Widdershoven ne l'a pas supporté.

La stratégie du groupe est la même que celle des actionnaires Suisses qui s'étaient attaqué, il y a peu, à Aubade, usine dans la ville voisine de Saint Savin : Liquider le personnel et garder la marque pour commercialiser des produits fabriqués ailleurs. Le prestige de la porcelaire de Limoges fait encore vendre !

OCL Poitou

Psychiatrie
« Contre la nuit sécuritaire »

Les schizophrènes dangereux sont au même titre que les sans-papiers, les SDF, les anarcho-saboteurs et autres syndicalistes ou délinquants de banlieue, les « nouvelles » figures de la dangerosité dont la société doit se prémunir par des contrôles répétés, des lois d'exception et le renforcement des pouvoirs de la police et de la justice. L'enfermement (prisons pour mineurs ou adultes, centres de rétention, Unités pour Malades Difficiles des hôpitaux psychiatriques...) étant la solution définitive pour exclure du paysage social les gêneurs de tout poil.

Plus de sécuritaire...

Le 2 décembre 2008, lors d'une visite à l'hôpital psychiatrique d'Antony, pendant que les malades étaient retenus dans leurs chambres, Nicolas Sarkosy annonçait des réformes pour la psychiatrie, dont la plus redoutable est l'hospitalisation à vie, en unités fermées, des patients potentiellement dangereux. Une circulaire du 22 janvier 2009 prévoit de dédier 70 millions d'euro au financement de dispositifs sécuritaires pour les hopi^taux psychiatriques (caméras de surveillance, alarmes, équipes de sécurité...) La logique sécuritaire propose d'enfermer de plus en plus de gens, y compris au cours de l'hospitalisation (chambres d'isolement, services fermés, caméras...) et même à leur domicile sous forme de soins obligatoires ou de bracelets électroniques suivis au GPS.

Ces mesures liberticides portent atteinte à la dignité des patients, considérés uniquement en fonction de leur supposée dangerosité. Pas un mot n'est dit sur la souffrance des patients, qui subissent au quotidien l'indifférence, voire la stigmatisation, d'une société cherchant à se protéger ainsi de propre folie. L'enfermement est posé comme l'arme définitive contre une folie forcément dangereuse.

Ces déclarations vont dans le même sens que l'inquisition de signes de déviance chez les enfants de 3 ans ou moins, prédictifs de leur éventuelle future délinquance ; ou le maintien en rétention en fin de peine, des criminels condamnés à plus de 15 ans, jugés particulièrement dangereux, pour éviter de potentielles récidives.

Service public minimum...

Le projet de loi Bachelot, dite loi « hôpital, patient, santé et territoire » est débattu depuis février à l'assemblée nationale. L'application à la psychiatrie de la loi Bachelot est inspirée du rapport Couty. Le gouvernement veut accélérer les restructurations commencées dans la santé, il utilise la procédure d'urgence pour l'examen de ce projet.

Le but est de transformer l'hôpital en entreprise, en réduisant les missions de service public tout en transférant les activités les plus rentables vers le privé. Des dizaines de milliers d'emplois et la disparition de centaines d'hôpitaux de proximité sont en jeu.

Est prévue, la création d'Agence régionale de Santé (ARS), directement sous l'autorité du ministère de la santé, qui auront tout pouvoir pour fermer, restructurer, regrouper les établissements de soins et les structures médico-sociales (foyers, centres d'accueils...)

Le préfet est l'ordonnateur des soins : « les expert donnent leur avis mais la décision, ce doit être l'état » déclarait, notamment, le président de la république. Le médecin psychiatre est assigné à évaluer, expertiser et enfermer.

Le directeur de l'hôpital psychiatrique devient le patron qui décide de la politique de soins et de sécurité. Il rendra des comptes au directeur de l'ARS et à un conseil de surveillance où les élus locaux, les représentants des personnels et les médecins seront sous-représentés.

Elle implique la mutation des professionnels du soin en simples gardiens.

Moins de financement...

Le travail en psychiatrie a subi depuis quelques années, la logique économique de réduction des coûts. Les personnels sont moins nombreux et moins bien formés. L'hospitalisation à temps complet est réduite à des séjours de plus en plus brefs et de plus en plus rares.

On pourrait s'en réjouir, arguant de la liberté individuelle. Mais les hospitalisations ne servent plus, très fréquemment, qu'à mettre en place un traitement médicamenteux, faisant abstraction des difficultés psychiques, de la complexité de la folie et du besoin de se mettre en retrait de certains patients. Les malades affublés de troubles psychopathiques sont exclus de l'hôpital et des soins, car ils ne se plient pas aux soins rentables et disciplinés. Par contre, ils grossissent les rangs des SDF, ou grâce aux lois sur la récidive, ils augmentent la surpopulation carcérale de 20 à 30 %.

Dans ce dispositif, les hospitalisations sous contraintes et les missions sécuritaires resteraient évidemment à la charge du public, car coûteuse en personnel et peu rentables. La condition serait de transférer rapidement les patients stabilisés pour un suivi vers le service médico-social, public, ou mieux, associatif ou privé.

La tarification à l'activité « T2A » finance l'activité réelle des établissements. Le service public devient alors un marchand de soin.(1)

En psychiatrie, le quantitatif est difficile à évaluer. Néanmoins, une mission d'experts sort de son chapeau une véritable usine à gaz pour quantifier la moindre tâche. Cela s'appelle « les indicateurs en psychiatrie, analyse de l'activité, mesure de l'efficience ». Il ne s'agit pas ici de développer l'activité, d'augmenter les capacités des structures ainsi que le personnel, pour prendre en charge tous les personnes quelque soit leur maladie, leur age ou leurs moyens financiers. Il faut au contraire maintenir les activités des 2 ou 3 années précédentes. S'il y a augmentation quelque part, il doit y avoir une baisse ailleurs. Au final, choisir des activités en fonction de leur moindre coût, détecter les patients ayant des pathologies trop consommatrices de soins, examiner les pathologies des personnes accueillies et envisager des

solutions alternatives de prise en charge. Le but est de permettre la quantification de toutes les pratiques de soins en psychiatrie, pour non seulement produire de la rentabilité, mais aussi de la performance. C'est la loi du marché ! C'est l'exact contraire d'une conception humanisée des soins, c'est l'organisation du rejet, du tri, de l'enfermement.

La psychiatrie de secteur est attaquée de plein fouet

Les fondamentaux de la politique de secteur visent à maintenir le patient dans son cadre de vie habituel, avec accessibilité et continuité des soins, par une même équipe, sur un même secteur géographique. Les Centres Médico-Psychologiques, étant les pivots de ce dispositif assurent gratuitement la prévention, le dépistage et le suivi des patients, en partenariat avec les travailleurs sociaux. Une scission complète est prévue entre soins à l'hôpital psychiatrique et soins ambulatoires (hôpitaux de jour, de nuit, centre d'accueil, visite à domicile), tant au niveau du financement, de la gestion, que des objectifs. Les restructurations, fusion de Centres Medico-Psychologiques et d'établissements, transfert de l'ambulatoire à l'associatif ou au commercial, sont une rupture complète de la dynamique de continuité des soins. La fin du secteur c'est la mort annoncée d'un service public, gratuit, de proximité.

La riposte s'organise !

En juin 2003, « les états généraux de la psychiatrie » avaient déjà réagi vivement contre les nouvelles missions de maintien de l'ordre que le gouvernement veut assigner à la psychiatrie publique. Aucune des 22 propositions, issues de ces états généraux, visant à améliorer les soins en psychiatrie n'ont été retenues dans le rapport Couty.

Des médecins et soignants sont entrés en résistance contre la politique sécuritaire qu'on veut leur faire appliquer dans les hôpitaux psychiatriques(2). Un meeting « contre la nuit sécuritaire » a rassemblé près de 1800 professionnels de la psychiatrie, le 7 février 2009 à Montreuil. Dans un manifeste, ils dénoncent les logiques sécuritaires et comptables qui imposent à la psychiatrie publique une régression, qui est la négation de dizaines d'années de travail des équipes de santé mentale pour lutter contre l'enfermement asilaire de personnes en souffrance et les aider à trouver leur place dans cette société.

C'est de moyens humains dont la psychiatrie a besoin. Le projet Hôpital, Patients, Santé, Territoire et sa déclinaison en psychiatrie, le rapport Couty organisent le démaillage du service public. Les restructurations et la privatisation accrue, augmentent le nombre de personnes en souffrance laissé sans suivi, en rendant l'accès aux soins plus difficile pour les populations les moins aisées.

(1) Voir CA n°

(2) Pétition et infos sur le site de la Nuit Sécuritaire.

Georges Prampart - Une vie de combats et de convictions
(Récit de vie mis en forme par Christophe Patillon)
350 pages, 76 photographies. Format 16 cm x 24 cm.

Georges Prampart est l'une des figures du syndicalisme et du mouvement communiste de la Basse-Loire. Ancien secrétaire des Métaux CGT (1961-1970), puis de l'UD-CGT (1970-1982), membre du bureau fédéral du PCF (1950-1979), « Jojo » fut, dès la Libération, au sein des Jeunesses communistes et de la CGT, de tous les combats qui ont marqué l'histoire sociale de la Loire-Atlantique. À quatre-vingts ans passés, on peut encore croiser « le Papou » parcourant les manifs au bras de Cécile, sa compagne. L'ancien « choumac » de la navale ne se sent jamais aussi bien que lorsqu'il bat le pavé avec ceux qui, sans relâche, ne se satisfont pas du monde tel qu'il est. Aujourd'hui comme hier, ce communiste « sans parti », qui vient de prendre une soixante-cinquième carte à la CGT, demeure attaché à un syndicalisme offensif, de résistance, ferme sur les principes mais toujours soucieux d'impliquer le plus grand nombre de travailleurs dans la lutte. Le syndicalisme « rassemblé », uni dans l'action, et le combat politique, lui semblent indispensables pour changer de société. Ce livre nous dévoile une personnalité au caractère bien trempé, un homme combatif mais pas belliqueux, généreux, amoureux de la vie (autant dire de la lutte) et nanti d'une certitude, de celles que le temps ne peut altérer : l'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes.

Souscription au prix unitaire de 20 ¤ (valable jusqu'au 21 avril 2009) à renvoyer à:
Centre d'histoire du travail, 2 bis, boulevard Léon-Bureau 44200 Nantes ,

Histoire de guerre de révolution et d'exil

Soixante-dix ans: le 28 janvier 1939 le gouvernement français consent enfin à ouvrir la frontière pyrénéenne aux vaincus de la guerre et de la révolution. C'est la ***Retirada.*** Román, lui, décide de rester, de poursuivre la lutte dans ce qu'il reste de la République en compagnie, plutôt que sous les ordres, de Cipriano Mera, le célèbre "général anarchiste" commandant le IV° corps d'armée et vainqueur de la bataille de Guadalajara.
Prisonnier de droit commun libéré par la Révolution fin juillet 1936, Román n'a plus cessé de combattre pour "las Ideas", les idées dont il s'est instruit au long de ses années de bagne. Le pire l'attend pourtant derrière les montagnes qu'il doit bien se résoudre à franchir.
La tourmente passée il trouve refuge, enfin, dans ce gros bourg, entre coteaux pierreux du Quercy et rives de la Dordogne. Jusqu'à ce matin d'automne, bien des années plus tard, où on le trouve là, recroquevillé sur sa terre de "la Plaine", une balle dans le coeur...

A Commander aux éditions Acratie, l'Essart, 86310, La Bussière : 17 euros

Pétition pour les inculpés de l'incendie du Centre de Rétention administrative de Vincennes.

Vous avez appris que le centre de rétention administrative de Vincennes a brûlé le 22 juin dernier. Vous ne savez peut-être pas que huit retenus au moins sont inculpés pour avoir causé l'incendie, sept d'entre eux sont en prison. La presse est d'une extrême discrétion sur ces poursuites.

Nous avons lancé une pétition, dont vous trouverez le texte ci-dessous, pour demander leur libération et l'arrêt des poursuites. Elle contient aussi des précisions sur l'affaire. Les signatures sont à envoyer à l'adresse: liberte-sans-retenue@riseup.net

Le collectif de soutien

Les sans-papiers enfermés à Vincennes se sont révoltés. Les inculpés ont maintenant besoin de notre soutien !_Le centre de rétention administrative de Vincennes était la plus grande prison pour sans-papiers de France. Le 21 juin 2008, un retenu qui avait réclamé en vain ses médicaments y mourrait. Le lendemain 22 juin, les retenus organisèrent dans le centre une marche silencieuse qui fut fortement réprimée. Au cours de la révolte qui s'en suivit la prison est partie en fumée. Depuis l'incendie l'Etat a multiplié les arrestations de retenus présents ce jour-là, dans le souci évident de faire des exemples et de dissuader quiconque de se révolter. Huit personnes sont à ce jour poursuivies pour « destruction de biens par l'effet d'incendie et violence à agent de la force publique avec une incapacité totale de moins de cinq jours en réunion ». Sans chercher à savoir s'ils sont « coupables » ou « innocents », nous soutenons ces hommes aujourd'hui incarcérés en attente d'un procès où ils risquent dix ans de prison ferme, parce que nous nous opposons à la recherche de responsables d'une révolte collective. La seule culpabilité réside dans une politique qui fait que des êtres humains sont pourchassés, arrêtés, enfermés, expulsés au prétexte qu'ils ne disposent pas de papiers administratifs que l'Etat nous impose d'avoir. La responsabilité réside dans la politique de contrôle des mouvements migratoires. Chaque année des milliers de personnes meurent en essayant de franchir des frontières. Quatre mois après l'incendie, le 10 novembre 2008, le centre de Vincennes a rouvert avec un premier bâtiment de soixante places (deux autres suivront). Moins nombreux, les retenus sont plus facilement contrôlables. Aujourd'hui nous sommes solidaires de tous ceux accusés d'être à l'origine de l'incendie de Vincennes parce que nous sommes solidaires de celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se révoltent contre un monde où des millions de vies sont suspendues à des bouts de papiers. Nous exigeons l'arrêt des poursuites et la libération immédiate des inculpés de Vincennes.

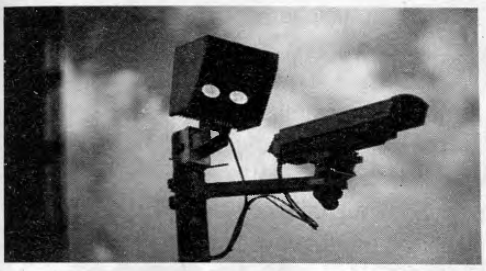

RÉSISTANCES À BASE ÉLÈVES

La résistance au fichage des enfants scolarisés en primaire continue.

C'est ainsi que dans le Sud de l'Aveyron, après l'échec de la formation des directeurs/trices à Rodez/Séverac (voir dernier CA), un animateur informatique envoyé par l'Inspection Académique du département devait former individuellement les directeurs et directrices, en se rendant, escorté d'un remplaçant, directement dans les écoles. Cette opération devait débuter le 5 mars dans deux écoles. Le collectif Sud Aveyron contre Base Elèves ainsi que des parents d'élèves se sont mobilisés pour « accueillir » ce formateur... qui a dû rebrousser chemin ! A suivre...

Toujours dans l'Aveyron, à Montlaur, l'ensemble des parents d'élèves de l'école Rougier a saisi le conseil municipal pour lui demander de ne pas accepter la mise en œuvre de Base élèves. Le 27 février, à l'unanimité, ce conseil municipal s'est prononcé contre l'utilisation de ce logiciel. .. Nous attendons la réaction du Préfet de ce département.

LES GENDARMES EN MATERNELLE

Le 6 février, à 11heures, des gendarmes sont entrés dans une école maternelle du Gers. Ils ont traversé la cour au milieu des enfants pour parler à la directrice. Ils l'ont interrogé sur le comportement, l'assiduité et la tenue vestimentaire d'un élève ... de 3 ans. Choquée, la directrice a écrit une lettre ouverte à son inspection académique.

Contact :
http://sauvonslecolepublique.blogspot.com

LE SDIG AU LYCÉE

Deux élèves de seconde d'un lycée en Région parisienne avaient fait un blog consacré aux réformes Darcos. Ce site avait été mis en service pendant les vacances de Noël. Le 6 janvier, l'un d'eux est interrogé par le conseiller principal d'éducation qui lui apprend que deux ex-RG sont venus au lycée pour avoir des renseignements sur eux et leurs parents. Sur ce sujet, parait dans Rue 89 un article mettant en cause la Direction Centrale du Renseignement Intérieur, service issu de la fusion de la DST et des RG. Un haut responsable de la police, qui a gardé l'anonymat, va alors répondre à Rue 89. Il précise que ce ne sont pas deux fonctionnaires de la DCRI qui ont débarqué dans ceux lycée mais deux membres du Service Départemental d'Information Générale (SDIG). Il faut savoir que parmi les attributions de ce service, lui aussi issu de la fusion de la DST et des RG, figure la surveillance de la jeunesse. Ce haut responsable de la police nous apprend aussi qu'ils sont là pour protéger les manifestants (Il ne précise pas contre qui !) et qu'ils travaillent « la main dans la main avec les organisateurs ».. Là, nous nous en étions déjà aperçus !

LE « RETARD SCOLAIRE » BIENTÔT EN FICHES

Un arrêté du 18 février crée un fichier d'« informations nominatives » consacré au « retard scolaire » des élèves résidant dans les quartiers de la politique de la ville et dans les quartiers Iris 2000 (zone géographique dans les villes d'un seul tenant d'environ 2000 habitants définie par l'INSEE). Le fichage des élèves continue donc. Les données traitées concernant les élèves sont : le sexe, l'année de naissance, la nationalité (« français » ou « étranger »), la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage (!), l'adresse du domicile de l'élève et la « localisation du domicile de l'élève, codée à l'échelle des quartiers de la politique de la ville, de l'Iris, de l'îlot et de carreaux de 100 mètres de côté » ! L'INSEE va conserver les adresses pendant 5 ans. Les destinataires de ce fichier sont les rectorats et la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance. L'Etat appelle cela la « géolocalisation » du retard scolaire.

Rassurez-vous, la CNIL ... a délivré un récépissé.

L'ANGLETERRE N'A QU'UN « TRAIN D'AVANCE » SUR LA FRANCE !

Le fichier national des élèves anglais est maintenant en place : Les données personnelles – nom, prénom, date de naissance, école, médecin traitant et autres renseignements concernant leurs familles – de onze millions de jeunes de moins de 18 ans sont enregistrées dans une base de données accessible par près de 390 000 personnes. Les échanges d'informations entre les services – pouvoir, municipalités, services sociaux et associations de « protection » contre les maltraitances – sont ainsi facilités. D'autre part, dans l'intention affichée d'améliorer la protection des mineurs, le gouvernement britannique va créer un nouveau fichier répertoriant les onze millions d'adultes qui travaillent dans le secteur de l'enfance et de l'éducation. A court terme, toute la population britannique sera mise en fiches. Le gouvernement assure que ces fichiers ne seront accessibles qu'avec des identifiants et des mots de passe individuels réservés aux personnes habilitées. Cela fait sourire « jaune » certains anglais lorsqu'ils savent que depuis deux ans les services du gouvernement ont égaré les fichiers nominatifs de 5 millions de personnes recevant des allocations familiales avec leur numéro de compte bancaire ; les coordonnées de 3 millions de clients d'auto-écoles et les dossiers de 84000 prisonniers...

Le plus drôle dans ce pays c'est que tout ce fichage est mis en place par les travaillistes et que c'est le responsable de l'éducation au sein du parti conservateur qui déclare : « Nous avons besoin d'investir dans du personnel, pas dans des systèmes Big Brother »

Mais n'oublions pas qu'en France, le Pouvoir compte sur « Base élèves » pour mettre en fiches tous les enfants.

BIENTÔT... LE BRACELET ÉLECTRONIQUE POUR VOS ENFANTS !

Le bracelet de surveillance électronique pour suivre à distance les allées et venues de ses enfants a été présenté au salon de l'électronique à Las Vegas. Il est fabriqué par la société britannique lok8u. C'est une montre-balise qui fonctionne grâce à un satellite, étanche et résistante, difficile à enlever, qui fonctionne jusqu'à 3 jours sans avoir besoin d'être rechargée. Elle doit être mise en vente en Grande Bretagne et aux Etats-Unis au prix de 200 dollars, avec un abonnement de 10 dollars par mois. Quand un enfant porte cette montre, un parent peut envoyer un simple texto pour savoir exactement où il se trouve avec une précision d'environ 3 mètres. Le parent peut aussi désigner un périmètre donné que l'enfant ne doit pas franchir ; en cas de désobéissance, le parent recevra immédiatement un texto d'alerte... Si l'enfant réussit à ce débarrasser de ce bracelet, le parent sera de même tout de suite alerté !

ARRÊTS MALADIE SOUS SURVEILLANCE

La Délégation nationale à la lutte contre la fraude vient de proposer un nouvel outil : Le

croisement de deux fichiers de l'Assurance-maladie : celui des arrêts de travail et celui des remboursements des médicaments. Cela permettra de repérer les salariés en arrêt de travail … qui n'ont acheté aucun médicament. Qu'on se le dise !

LA CHASSE À LA FRAUDE ENTRAÎNE DES MILLIERS DE SUPPRESSION D'APL

Le mois dernier, sous cette rubrique, nous avions évoqué la restructuration du fichage dans les Caisses d'Allocations Familiales et du croisement des fichiers pour faire la chasse aux fraudeurs.

Depuis janvier, les CAF qui versent les Aides Personnalisée au Logement (APL) ne se fondent plus sur la déclaration de ressources remplie et envoyée par chaque allocataire, mais sur les informations fournies par l'administration des impôts. Ce croisement des fichiers ne s'est pas fait correctement. Par exemple, lorsque des données manquaient, le système informatique a tout simplement supprimé le paiement de l'APL. Résultat : Des dizaines de milliers d'allocataires ont ainsi été privés d'aides au logement qu'ils percevaient jusqu'à présent. D'autres ont vu leurs aides diminuées, plus de 100 000 foyers ont été plongés dans des situations dramatiques.

Les CAF ont été envahies par des milliers de personnes en colère qui ont poireauté pendant des heures. On a frisé l'émeute avec en face un personnel en sous-effectif complètement débordé. Certaines CAF ont fermé leurs portes au public, d'autres se sont mises en grève.

Quand on sait que les CAF vont gérer à partir de juin 09 le Revenu de Solidarité Active (RSA), des centaines de milliers de personnes peuvent craindre le pire.

PETIT CONSEIL

Si vous êtes un jour en présence d'un ou d'une blessé-e et que vous êtes dans l'obligation d'appelez les pompiers, sachez que vous pouvez recevoir dans les minutes qui suivent un coup de fil des gendarmes ou de la police nationale pour vous demander l'identité de cette personne. Si ce blessé a des allures d'étranger ou d'étrangère, il intéressera d'autant plus les pandores qui ne manqueront pas de venir sans délai « assister » les pompiers. Vous risquez donc, involontairement, de servir d'indic aux forces de l'ordre dans leur chasse aux sans papiers. Alors… un petit conseil… vous dites qu'il s'agit d'André ou Hélène Dupont, un ou une voisin-e que vous connaissez bien …

LA DÉLATION SE PORTE TOUJOURS BIEN !

Dans notre numéro de février, nous vous avions annoncé que le ministère de l'Intérieur mettait à la disposition des citoyens un portail « Internet – Signalement ». En cliquant sur le bouton « signaler » tout internaute citoyen pouvait et peut plus que jamais dénoncer à la police tout comportement ou contenu illicite qu'il a rencontré sur le Net. Un mois et demi après le lancement de cette opération, la ministre de l'Intérieur s'est félicitée du premier bilan. En effet, 7267 affaires dites « suspectes » ont été signalées, soit environ 160 dénonciations par jour !

A PARTIR DU 28 JUIN 2009, LES PASSEPORTS FRANÇAIS SERONT BIOMÉTRIQUES

Comme le passeport numérique actuel, il comportera une puce lisible à distance (RFID) contenant la photo numérisée de son titulaire. A cette photo, s'ajouteront les empreintes de deux de ses doigts numérisés. Bien que la directive européenne du 13 décembre 2004, se pliant aux directives des Etats-Unis qui conditionnent l'entrée des étrangers sur leur territoire à la détention de passeports biométriques, ne le prévoie pas, la France procédera également à la collecte des données biométriques des enfants de plus de six ans, et recueillera au total les empreintes de huit doigts. Toutes ces données seront conservées par l'Etat français pendant 15 ans dans une base centralisée ; encore un nouveau fichier créé. Cette décision de l'Etat est passée par décret, aucune loi n'ayant été votée. Même la CNIL a émis des réserves… qui n'ont aucune conséquence puisque celle-ci n'a plus aucun pouvoir face aux décisions de l'Etat.

Bien sûr, il s'agit de lutter contre la fraude documentaire et l'usurpation d'identité. Bien sûr, les fraudeurs s'adapteront… sans oublier que les données contenues dans les puces peuvent être copiées et reprogrammées ; qu'une base de données peut s'égarer, que des données personnelles peuvent se retrouver sur le net… Les exemples ne manquent pas mais ils viennent tous de l'étranger (Grande Bretagne, Suède, Chili, …) et comme pour les accidents nucléaires cela ne pourra bien évidemment jamais se produire en France...

Les empreintes digitales sont d'ailleurs aisément falsifiables. C'est ainsi qu'un système de contrôle biométrique installé à l'aéroport de Tokyo a été berné par un simple morceau de ruban adhésif … Comme quoi la technique la plus sophistiquée peut être roulée dans la farine par n'importe quel « bricoleur du dimanche ». Cela nous rassure quelque part !

Il va sans dire que la biométrie est en train de devenir un marché juteux. Il s'est élevé à 3 milliards de dollars en 2007 et devrait atteindre les 7,5 milliards en 2012. Les empreintes digitales constituent près de 50% du chiffre d'affaires et la reconnaissance du visage 12%. Le groupe français Sagem Sécurité occupe la pôle position sur ce marché… Ceci expliquant aussi très certainement cela !

L'EFFICACITÉ DE LA VIDÉOSURVEILLANCE

Savez vous que le taux d'identification des visages par les caméras de surveillance de base ne dépasse pas 60% en journée et 20% dans l'obscurité ? A Londres, ville la plus vidéo surveillée du monde, la police admet que seulement 3% des vols ont été résolus grâce aux images capturées par les caméras de surveillance. On pourrait en déduire que cette technologie n'a qu'un rôle idéologique en dehors du fait que cela soit un nouveau marché. Attention tout de même car lors de l'investiture d'Obama le 20 janvier 2009, une photo a été prise par une caméra robot 295 fois plus puissante que les caméras familiales. On peut alors, en zoomant, distinguer nettement chaque personne dans la foule. En une seule photo, le pouvoir a la possibilité de ficher des centaines de milliers de personnes. Pour vous convaincre voici le site :

http://gigapan.org/viewGigapanFullscreen.php?auth=033ef14483ee899496648c2b4b06233c

Pensez à renouveler votre abonnement à Courant Alternatif

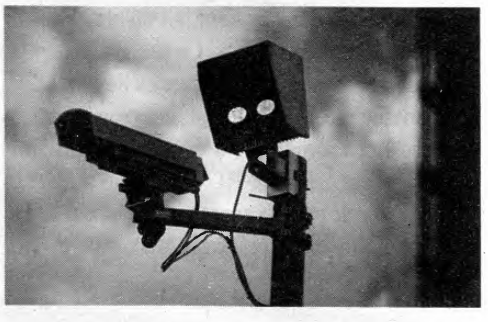

« Affaire Colonna »

Quand les dés sont pipés, les jeux sont faits ?

Le procès en appel d'Yvan Colonna – le militant corse accusé d'avoir tué le préfet Erignac à Ajaccio le 6 février 1998 – s'est terminé hier 27 mars par la peine maximale, la réclusion criminelle à perpétuité assortie de vingt-deux ans incompressibles. Un verdict attendu : il arrive rarement que la justice française se déjuge, surtout quand le président de la République s'est placé d'entrée du côté de l'accusation, et le premier procès s'était clos le 13 décembre 2007 sur la réclusion à perpétuité sans peine de sûreté pour Colonna. Mais si ce nouveau verdict était joué d'avance, la suite de ce qui est à présent couramment présenté comme un « scandale d'Etat » pourrait bien relancer la partie.

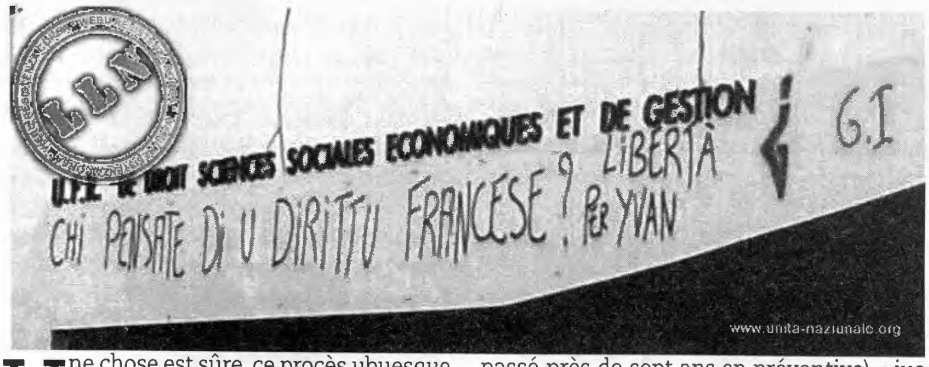

Une chose est sûre, ce procès ubuesque restera dans les annales judiciaires comme une véritable parodie de justice, étant donné le « dossier » au vide sidéral établi contre Colonna et la conduite aberrante de la procédure elle-même. Mais il est vrai que l'on a l'habitude des traitements spéciaux concernant la Corse, en particulier depuis l'assassinat d'Erignac...

Première manche

Ainsi, on conserve le souvenir de la répression sans pareille déclenchée dans l'île par le nouveau préfet, Bernard Bonnet, sitôt en poste – au prétexte de chercher les responsables de l'attentat, que revendiquait un « groupe des anonymes » comme « acte politique ». Cette répression s'est traduite par les interpellations tous azimuts de 347 personnes, dont 42 incarcérées (pour certaines jusqu'à dix-huit mois, sans qu'aucune charge ne soit retenue contre elles). Les différentes polices en concurrence ont suivi dans les milieux nationalistes une « piste agricole » (Filidori attend toujours un non-lieu en prison, dix ans plus tard), puis une « piste intellectuelle » (Castela et Andriuzzi ont été acquittés en appel en février 2006, après avoir été condamnés à trente ans et avoir passé près de sept ans en préventive) – jusqu'à l'arrestation en mai 1999 du « commando Erignac » (en juillet 2003, Ferrandi et Alessandri seront condamnés à perpétuité sans peine de sûreté ; Maranelli, Ottaviani, Istria et Versini à des peines allant de vingt-cinq à quinze ans). Mais la répression s'est aussi traduite par une opération « mains propres » visant à criminaliser la population corse dans son ensemble – et cette période d'extrême coercition n'a pris fin qu'avec l'incarcération... du préfet lui-même, après l'« affaire des paillotes »(1) !

On connaît également le lynchage de Colonna opéré par les médias pendant ses quatre ans de cavale, et sa désignation comme l'« assassin du préfet Erignac » par le ministre de l'Intérieur Sarkozy lui-même, lors de son arrestation le 4 juillet 2003 (2). Le militant corse l'a d'entrée rappelé, le 10 février : « Ici, c'est un procès politique, un procès d'Etat. Comment pourrais-je avoir confiance en une justice où le président de la République a dit que j'étais coupable ? »

Enfin, on garde en tête le bâclage et les « nombreux errements » de l'« instruction à charge » menée contre Colonna, ainsi que ceux du premier procès : ils ont été dénoncés dans le dossier *Chronique d'une erreur judiciaire commanditée*, réalisé par les avocats de Colonna, comme dans un rapport de la mission d'observation mandatée par la Fédération internationale de la Ligue des droits de l'homme et qui a pointé les dangers des tribunaux antiterroristes (3). Rappelons notamment :

- le refus pendant un an de confronter Colonna aux personnes qui l'avaient désigné comme le meurtrier d'Erignac – avant de se rétracter toutes dès 2000 ; le refus pendant deux ans de le présenter aux témoins oculaires (dont Joseph Colombani, alors directeur de cabinet du président de l'exécutif corse et ami du préfet) ayant vu le visage du tireur – des témoins qui ne le reconnaîtront pas ;

- la décision de garder à vue les compagnes des inculpés dans l'« affaire Erignac », en exerçant diverses pressions physiques et morales sur elles (comme la menace de confier leurs enfants à la DASS), afin de faire avouer ces militants mais aussi d'avoir des témoignages sur leurs liens avec Colonna (l'introduction par les policiers de son nom au cours des interrogatoires et la non-étanchéité de ces interrogatoires, avec la mise en circulation par les enquêteurs des procès-verbaux entre les diverses personnes emprisonnées, ont été établies) ;

- la volonté d'en rester à un « commando Erignac » composé de sept personnes – les six condamnés de juillet 2003 plus le tireur Colonna. Cette volonté s'est traduite : par la non-prise en compte d'une empreinte relevée à la gendarmerie de Pietrosella (où avait été volée l'arme du crime lors d'un attentat le 6 septembre 1997) et qui indique la présence d'au moins un autre militant ; par le choix d'effectuer un « transport sur place » à Ajaccio sur les lieux du crime, et non une véritable reconstitution qui aurait aidé à établir l'importance numérique de ce commando ; par le rejet des aveux qu'a faits Pierre Alessandri (dès le 25 septembre 2004, dans une lettre au juge d'instruction) d'avoir tué Erignac, comme par le rejet des proclamations d'innocence qu'a toujours formulées Yvan Colonna (entre autres, dans une lettre ouverte du 19 décembre 2000) – tout cela pour s'en tenir absolument à la désignation première par Alessandri de Colonna comme tireur...

Deuxième manche

Le procès en appel ne s'est pas seulement inscrit dans la même logique : il a sombré dans le grotesque au point de susciter un

renversement d'opinion au bénéfice de Colonna, en Corse mais aussi sur le continent et jusque dans les grands médias. On y a en effet trouvé la confirmation des éléments déjà dénoncés lors du premier jugement. Par exemple :

- la totale absence de preuve matérielle, d'indice ou de témoignage établissant la culpabilité du militant corse (Roger Marion, ex-patron de la division nationale antiterroriste, DNAT, comme le juge Le Vert l'admettant eux-mêmes à la barre) ;

- les mensonges des policiers concernant le déroulement de la garde à vue – en particulier du commandant Lebbos, ex-DNAT, qui était au centre de l'enquête policière autour de Colonna (4) ;

- les omissions diverses des juges « antiterroristes » portant sur des témoignages et des écoutes non transmises à la défense ;

- la rétractation des personnes ayant d'abord donné Colonna comme meurtrier d'Erignac – ainsi Michèle Alessandri, l'épouse de Pierre, a-t-elle déclaré : « [Les policiers] voulaient absolument placer Yvan Colonna dans le PV. (...) Je suis allée dans le sens qu'ils voulaient entendre. Je n'avais qu'une envie, c'était de partir et de retrouver mes enfants » ;

- le refus d'accepter l'aveu d'Alessandri, répété le 9 mars, d'avoir tué Erignac ; ainsi que sa déclaration et celles de Ferrandi et Maranelli selon lesquelles Colonna ne faisait pas partie de leur groupe et n'avait pas participé aux attentats de Pietrosella et d'Ajaccio.

Mais il y a eu aussi de multiples rebondissements, quand la défense s'est aperçue que le président du tribunal Wacogne lui avait caché certains éléments nouveaux. Par exemple, il ne lui avait pas communiqué les deux courriers envoyés trois mois plus tôt par Didier Vinolas (ancien secrétaire général de la préfecture au cabinet d'Erignac) annonçant qu'il avait des « révélations » à faire – il voulait « juste » dire que, selon un informateur (Michel Poirson, ex-DCRG, direction centrale des renseignements généraux), il y aurait deux membres du commando toujours « dans la nature » (5). Et le président a également dissimulé le certificat médical expédié par le commandant Lebbos pour se dispenser de revenir à la barre (ce dernier y a néanmoins été contraint).

Le *u troppu stroppia* (trop c'est trop), pour Colonna et ses avocats, a été la décision de la cour de ne pas procéder à une reconstitution à Ajaccio, alors que celle-ci aurait au moins pu aider à trancher entre la thèse de l'accusation, qui parle de trois hommes venus tuer le préfet, et la parole des témoins oculaires selon lesquels il n'y en avait que deux. Dans de telles conditions, Colonna et sa défense ont choisi le 11 mars de se retirer, laissant l'accusation et le jury en tête à tête pour juger un banc et une vitre de verre blindé – car les témoins aussi ont décrété une grève : pour diverses raisons, la compagne, le père et le frère de Colonna, le militant Ottaviani comme le juge Brughière ne se sont pas présentés. Après quoi, la plaidoirie de la défense n'a pas succédé au réquisitoire...

Troisième manche ?

Par un retour de manivelle, ce procès effarant a amplifié le courant de sympathie envers Colonna : plus de 45 000 personnes ont à ce jour signé la pétition qui circule en sa faveur, et des comités de soutien pas forcément animés par des Corses se sont établis dans de nombreux départements. Ce mouvement d'opinion a eu des répercussions perceptibles jusque dans les médias – même si, dès qu'un élément servant la défense est apparu, beaucoup ont tenté de le détruire (Vinolas aurait été « proche de la famille Colonna », donc « pas fiable », etc.), et si, depuis le rendu du verdict, ils servent facilement les « arguments » de l'accusation pour tenter de le justifier. Au tout début du procès, on pouvait certes entendre tel « chroniqueur » ricaner sur les ondes de France Inter en rapportant l'avis d'un expert nommé par la défense (selon lequel le tueur aurait été beaucoup plus grand que ne l'est Colonna), parce que selon lui il n'y avait aucune « objectivité » à attendre de tels avis... l'« objectivité » étant donc sans doute réservée à l'accusation. On pouvait aussi lire la prose de telle « journaliste », dans *Libération*, s'acharnant encore, le 28 février, à voir dans les fautes du président Wacogne autant de « maladresses », et même de « cachotterie » (!), que les avocats de Colonna exploitaient éhontément en les taxant de « mensonges », dans leur « stratégie de rupture » pour « semer la confusion ». Mais si certains journaux ont continué de s'indigner que ces avocats osent s'en prendre au représentant de la Justice, d'autres (tels *Le Monde* ou *Le Nouvel Obs*) n'ont pu que souligner les conséquences des « erreurs » commises Wacogne comme par les autres responsables de l'affaire dans la conduite de celle-ci, et reconnaître la vacuité des charges avancées contre Colonna. Ils se sont interrogés sur la valeur d'un verdict rendu dans de telles conditions, *Le Figaro* estimant par exemple qu'il était « entaché de suspicion », et qu'il faudrait peut-être changer la législation parce qu'elle engendrait une perte de crédibilité dans la justice de ce pays (!).

Sous le titre « Les juges s'empêtrent dans leurs contradictions », Rue89 rapporte de son côté, le 19 mars, comment la juge Le Vert vient d'admettre à la barre la présence de deux hommes sur les lieux de l'assassinat à Ajaccio, alors qu'elle avait soutenu dans l'acte d'accusation qu'il y en avait trois, et remarque : « C'est la surprise du chef dans ce procès (...) A force d'atermoiements, [Le Vert] a fini par balancer une part de la vérité que tous les enquêteurs se sont jusqu'alors escrimés à masquer à coups de mensonges plus ou moins patents. [Dans ce procès,] on discute de tout, sauf de Colonna. Quelquefois, on se force presque à en parler tant il est absent. Absent de sa cage de verre, bien sûr, mais aussi absent du dossier. (...) Au niveau des magistrats, il est évident qu'on est désormais très préoccupé par l'image peu séduisante de la justice française donnée à travers ce procès absurde. »

La « justice » dans les affaires politiques tient du quitte ou double : elle peut déboucher sur la perpétuité comme sur la relaxe. Le premier verdict contre Colonna avait montré que la preuve de sa culpabilité n'avait pas été établie, puisqu'il avait eu la même condamnation que Ferrandi et Alessandri alors qu'il était supposé être le meurtrier d'Erignac. Comme l'a souligné Colonna le 9 mars, ce verdict tentait de justifier le fait que « les policiers avaient [lors de son arrestation] une obligation de résultat, de sortir l'affaire Erignac pour étouffer celle des paillotes, et avant les européennes ». Le jury de magistrats professionnels réuni en appel a choisi d'alourdir la peine en ajoutant les vingt-deux ans incompressibles sans posséder plus d'éléments de preuve pour le faire.

Mais aujourd'hui la mobilisation en soutien à Colonna est devenue forte en Corse. Dans une réunion publique à Ajaccio, le 14 mars, ses avocats ont dénoncé un « verdict déjà plié » (voir Dailymotion – réunion

de soutien partie n° 4). Ils ont annoncé leur pourvoi en cassation et devant la cour européenne des droits de l'homme, ainsi que la rédaction d'un Livre blanc sur « la vérité d'un berger de Cargèse innocent » – des nouvelles qui ont été saluées par les applaudissements d'une salle archicomble.

Hier soir, à Bastia, 150 lycéen-ne-s ont spontanément bloqué la circulation devant le palais de justice, à l'annonce du verdict, avec une banderole « Ghjustizia pè Yvan » (Justice pour Yvan). La manifestation qui s'est déroulée à Ajaccio cet après-midi pour dénoncer un « verdict-assommoir » a rassemblé au moins 8 000 personnes. Tout le mouvement corse y était représenté, avec en tête une banderole réclamant là encore justice, et dans le cortège de nombreux T-shirts affirmant: « Yvan Colonna, otage de la raison d'Etat ». Comme le constate à regret *Libération*, « Yvan Colonna, élevé au rang de martyr, pourrait devenir une cause politique ».

En effet, depuis 1989, le mouvement corse a été affaibli par des luttes intestines longtemps meurtrières et liées à une stratégie partidaire essentiellement électoraliste, ne produisant plus guère que des alliances ou des ruptures entre nationalistes et autonomistes au gré des scrutins – tandis que l'île s'enlise dans sa dépendance politique et économique à l'égard de l'Etat français, que sa population vieillit, et que se réveillent tous les appétits suscités par les potentialités touristiques et immobilières de son littoral (6). La raison d'Etat qui vient une fois encore de s'exprimer à travers le verdict frappant Yvan Colonna pourrait bien avoir pour effet de contribuer à ressouder et redéployer sur le terrain des luttes sociales un mouvement qui représente encore les forces vives de l'île.

Vanina
le 28 mars 2009

1. Voir notamment, sur toute cette période, *CA* n°s 86 et 90.

2. Voir la vidéo sur le site d'Unità naziunale. Colonna a poursuivi Sarkozy en référé pour atteinte à la « présomption d'innocence ». Débouté sans surprise de sa plainte le 4 avril 2007, il a fait appel, mais le nouveau procès a été repoussé aux calendes grecques du fait de la protection dont jouit le Président.

3. Voir *CA* n° 176, ainsi que les sites du comité de soutien à Yvan Colonna et de la FIDH.

4. Déjà auteur d'un PV antidaté dans l'affaire Castela-Andriuzzi, Lebbos a détourné une procédure dans l'« affaire Erignac » pour faire rechercher sa compagne qui venait de le quitter (!)...

5. Vinolas en avait parlé dès 2002 à Yves Bot, alors procureur de la République et ami de Sarkozy, qui l'avait renvoyé sur Christian Lambert, patron du RAID – lequel assure ne pas avoir eu l'information.

6. Voir CA n° 185 concernant le Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC) et la loi littoral.

Alliot-Marie ça rime avec mensonges et mépris

(France-inter le mardi 10 mars)

Témoignage d'une des enseignantes qui accompagnait des collégiens bordelais en sortie pédagogique à Paris.

« Nous devions reprendre notre train à 19 h 25 comme les autres personnes qui attendaient gare Montparnasse. Nous avons vu un groupe de jeunes qui passait, qui chantait, pas du tout agressif. Quelques mètres plus loin des cris, mes élèves ont commencé à paniquer. Après les cris des gens qui commençaient à courir vers nous et derrière eux y avait une charge de CRS et à partir de là, le cauchemard a commencé. Ils ont embarqué mes élèves dans leur course. C'est comme si un bulldozer vous arrivait dessus. Ils ont reçu des coups de matraque, sur la figure, dans les jambes, dans le ventre, un élève qui dit aux CRS, « Monsieur, Monsieur, me tapez pas, je suis qu'un collégien », on lui met un grand coup de matraque dans le ventre. Moi, j'ai eu une entorse cervicale, trois jours d'ITT. On a porté plainte auprès de la gendarmerie. L'enquête a été mise en place auprès des parents, les élèves sont auditionnés depuis vendredi et je trouve inadmissible qu'une institution républicaine, le Ministère de l'Intérieur, dise qu'il ne s'est rien passé. »

Réponse d'Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales.

« Avant de dire qu'ils ont été frappé, moi je voudrais bien savoir ce qu'il en est réellement, parce que si j'ai entendu certaines déclarations, j'en ai entendu d'autres dans lesquelles il s'agit de bousculades. Je suis moi-même enseignante de formation. Quand on a la charge d'un certain nombre de jeunes et notamment de très jeunes, on évite de les mettre dans des lieux où il peut y avoir des manifestations et des mouvements de foule. »

Vous aller demander une enquête ?

« Les premiers rapports, que j'ai eu jusqu'à présent, me montrent qu'il n'y a pas eu au cours de cette manifestation de problèmes particuliers. Si j'ai bien entendu l'enseignante ce matin, la seule chose qu'il y ait, aurait été le contact d'une matraque avec l'estomac de l'un d'entre eux et que les autres ont été plutôt traumatisés par le fait de s'être retrouvés au milieu de la manifestation que par autre chose. »

Précision du journaliste de France-Inter. Des certificats médicaux ont été établis à dix élèves blessés.

« Moi-même enseignante de formation » dit la Ministre. D'après son CV, consultable sur le portail du Gouvernement, elle a en effet été Maître de conférences, ce qui, nous en conviendrons, lui confère une certaine expérience dans la prise en charge de collégiens. Du haut de son expérience elle peut donc désigner les responsables, les enseignantes, qui n'ont pas su éviter d'entrainer leurs élèves dans des lieux où il peut y avoir des manifs. Faut être bornée comme une enseignante pour ne pas immédiatement faire le raprochement entre « gare » et « lieu où il peut y avoir des manifestations », donc, lieu à éviter.

Pour la Ministre « il n'y a pas eu au cours de cette manifestation de problèmes particuliers ». RAS, les CRS ont matraqué, les jeunes ont pris les coups, pas de problèmes particuliers. Tout au plus concède-t-elle la possibilité d'un contact entre une matraque et un estomac, et encore c'est pas sûr (admirable emploi du conditionnel à signaler aux élèves). De même que n'est pas établi lequel des deux est allé au contact de l'autre. Car au cours de la panique on peut fort bien envisager que l'estomac de l'un des élèves est venu frapper sournoisement une matraque, qui, faut-il le préciser ne lui avait rien fait. Encore heureux que l'élève ne soit pas poursuivi pour tentative de dégradation de bien publique ! Ce ne serait pas plus invraisemblable que les poursuites pour rébellion qui ont tendance à accompagner la moindre interpellation. Qu'une Ministre de l'Intérieur couvre ses troupes, c'est classique. Qu'elle y ajoute cynisme et mépris, c'est bien dans l'esprit des actuels gouvernants français.

Scylla

Le sujet du mois : De Camus à Onfray, en milieu libertaire »

La rubrique « Courrier » qui existait dans CA a, depuis quelques années, été plus ou moins abandonnée, tant les contributions épistolaires étaient peu fréquentes. Le désintérêt pour les bonnes vieilles lettres faisait le bonheur de La Poste, mais nous laissait comme un arrière goût amer. Or, depuis quelque temps, suite à l'amélioration et à la fréquentation du site de l'OCL, sans doute à la remontée des luttes et au regain du plaisir d'écrire, les remarques et les textes que font certains visiteurs de ce site nous paraissent importantes à publier. Nous reprenons donc cette rubrique « courrier ». Nous essaierons de regrouper les contributions portant sur un thème ou sur un article, de façon à en faire un tout propice à une réflexion et à approfondissement des connaissances. Précisons quand même que nous ne publierons pas tout. Seront exclues d'office les lettres d'insultes (ce qui ne veut pas dire éviter toute polémique) ou exprimant des points de vue aux antipodes d'un projet de transformation communiste et libertaire de la société capitaliste. Et même ainsi nous serons sans doute amené à faire des choix tant que nombre d'entre vous n'aurez pas fait un autre choix, celui de s'abonner afin de permettre à CA d'augmenter encore sa pagination ! Ce qui nous guidera ? L'estimation que telle ou telle contribution apporte un éclaircissement ou une critique - même virulente - positive. Naturellement, tout cela comporte une part de subjectivité qui peut être perceptible puisque chaque mois les responsables du journal se situent dans une ville différente ! Et malgré la ligne juste, pure et dure, de l'OCL, il peut y avoir quelques nuances !

7 février

J'ai quand même du mal à descendre Albert Camus au niveau de Michel Onfray lorsque je compare l'article du second sur les incarcérés de Tarnac avec ce qu'écrit le premier en préface de sa pièce "Les Justes" :

« En février 1905, à Moscou, un groupe de terroristes, appartenant au Parti Socialiste Révolutionnaire, organisait un attentat à la bombe contre le grand-duc Serge, oncle du Tsar. Cet attentat et les circonstances singulières qui l'ont précédé et suivi font le sujet des Justes.

[...]

J'ai même gardé au héros des "Justes", Kaliayev, le nom qu'il a réellement porté. Je ne l'ai pas fait par paresse d'imagination, mais par respect et admiration pour des hommes et des femmes qui, dans la plus impitoyable des tâches, n'ont pas pu guérir de leur cœur. On a fait des progrès depuis, il est vrai, et la haine qui pesait sur ces âmes exceptionnelles comme une intolérable souffrance est devenue un système confortable. Raison de plus pour évoquer ces grandes ombres, leur juste révolte, leur fraternité difficile, les efforts démesurés qu'elles firent pour se mettre en accord avec le meurtre - et pour dire ainsi où est notre fidélité. »

Benoît Minisini

7 février

C'est vrai, mais ne pas oublier quand même que quand Camus écrit *Les Justes* c'est 40 ans après les événements décrits qui ont eu lieu 10 ans - de mémoire - avant sa naissance. Force est de constater que l'on est souvent plus radical - et juste - par rapport à des événement passés que vis-à-vis de l'actualité qui vous implique plus directement. Le jugement historique mange moins de pain que la réaction immédiate !

JPD

7 février

Camus est mort le 4 janvier 1960, c'est donc d'outre-tombe qu'il refuse de signer le manifeste des 121 paru le 6 septembre...1960 !

7 février

Effectivement ces deux dates sont exactes, et pourtant ce que dit l'article l'est tout autant. Une fois le texte plus ou moins ficelé par Blanchot, Duras, Schuster, Mascolo et Antelme (de mémoire !) et peut être quelques autres, cela a pris du temps d'abord de réunir les 121 signatures avec toutes les discussions qui vont avec, puis de décider le meilleur moment de le rendre publique et enfin de trouver le moyen de le faire connaître. Ce fut dans « Vérité-liberté » effectivement le 6 septembre 1960. Camus avant sa mort brutale en janvier avait eu le temps de ne pas s'associer à ce projet de publication, qui était, en fait, la continuation du comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre, né en 55 ou 56. Ce que reprochait Camus à ces Manifestes, en gros, c'est de ne pas prendre suffisamment en considération les Français d'Algérie. Il considérait qu'il n'y avait pas de « nation algérienne » (ce que tentait de faire croire et de construire le FLN) mais une patrie, un territoire duquel les colons faisaient partie ; en gros, il y a les musulmans et les non musulmans et il fallait une solution d'acceptation réciproque. Le problème c'est que l'humanisme lié à cette conception niait de fait la question coloniale et celle de l'impérialisme et amenait à ne rien pouvoir faire. S'en rendant compte, Camus avait choisi, bien avant sa mort de ne plus prendre position tant celle du renvoie dos-à-dos était intenable. Par ailleurs beaucoup d'autres personnes, au-delà des 121 ont signé ce texte APRES sa parution dont certains se sont prévalus "d'en être" pour améliorer leur carte de visite. D'autres au contraire, pour amplifier le mouvement ou parce qu'ils n'avaient pas été sollicités.

JPD

8 février

« Car s'il y a un parallèle à faire dans ces histoires entre Camus et Onfray, ce n'est pas l'inclinaison du second pour le premier, mais que les deux ont construit leur légende de libertaires grâce à l'adoubement d'une partie du mouvement anarchiste. » Bien vu, bien pensé...

Il est une autre personnalité intellectuelle qui n'a jamais cessé de se dire libertaire et qui a été portée par une certaine partie du mouvement (notamment les éditions lyonnaises ACL) et c'est jacques Ellul... Je n'ai jamais compris cette défense de jacques Ellul par certains anarchistes... alors qu'une partie attentive de son oeuvre est pour le moins détestable... les Ateliers de Créations Libertaires ont beau eu le soin de le présenter comme un "chrétien pour l'Anarchie", ils ont soigneusement tu ses prises de position occidentalistes, sionistes et anti tiers-mondistes... Quand on lit ses derniers ouvrages politiques, on y voit nettement son mépris pour les peuples non occidentaux, une défense à peine voilée du colonialisme, une défense résolue de l'Occident, une défense des menées sionistes (qui découle de son christianisme... Ellul se définissait déjà comme chrétien sioniste), un mépris pour la souffrance du peuple palestinien dont il niait l'existence... tout cela en continuant à se dire libertaire... mais bien entendu les récents laudateurs de Ellul comme les éditions ACL taisent soigneusement cette partie de son oeuvre.

Omar

8 février

Bonjour : L'admiration que voue Michel Onfray à Nietzsche est bien connue et doit probablement permettre de définir son idéologie. Or si on adhère à ce que dit Georges Lukács de l'idéologie de Nietzsche et aussi à ce qu'en écrit

une permanence libérale (CA 187)

Lucien Sève in « Penser avec Marx aujourd'hui - Tome II "L'homme" » - Edition La Dispute - en des pages d'une remarquable finesse, érudition et rigueur d'analyse, et dont j'extrais cette phrase longuement étayée : « J'assume les miennes (responsabilités - M C) : un auteur chez qui la sottise machiste atteint à ce niveau de bassesse bourgeoise ne peut pas, mesure prise de l'importance sur tant de plans de la question en cause, être tenu de façon générale pour un grand penseur et humainement parlant il relève à mes yeux d'un total mépris. » (page 237). Pour situer Michel Onfray ne doit pas aussi tenir compte de ce parti pris qu'il affiche à l'égard de Nietzsche ?

Amitiés, Nicolas

9 février

Je crois que le texte de Courant Alternatif souligne plusieurs choses.

- La permanence des idées libérales et/ou individualistes dans un courant politique qui se dit anarchiste (c'est le titre de l'article).

- Cela renvoie à cette complaisance de l'anarchisme vis-à-vis de toutes sortes d'influences. Mais comme par hasard, ce sont toujours celles qui se trouvent dans une perspective conforme à la domination capitaliste qui sont valorisées, promues... L'idée d'une "reconnaissance" par la société, son université, ses maîtres à penser, ses médias sont un puissant vecteur dans cette démarche. Et puis il est plus facile de se trouver des "espaces libérés" dans la société capitaliste que de trouver les moyens de s'y opposer.

- L'autre signification, c'est bien qu'il y a une séparation entre philosophie et politique. On peut être le porteur ou vecteur d'une réflexion sur l'Etre, le monde, la pensée elle-même et défendre une politique de la conformité avec le système. Combien d'admirateurs de philosophes intéressants au sens où ils aident à libérer la pensée de ses entraves notamment celles qui sont de l'ordre de la transcendance (Spinoza, Nietzsche, Deleuze, ... liste illimitative) ne sont par ailleurs que très peu engagés dans les luttes, les mouvements sociaux et dans tout ce qui peut politiquement problématiser les conditions d'une libération humaine, d'une émancipation collective.

- Les réflexions sur les rapports interindividuels, dans la famille, dans les groupes affinitaires, ce qu'on pourrait appeler "micro-politique" n'a pas à être négligée dans une perspective libertaire, au contraire : il n'y a pas de révolution possible dans la politique et l'économie, si elle ne s'accompagne pas d'un questionnement généralisé sur le "social", le "privé". Mais seulement ces champs, ces problématiques ne se placent pas sur le même plan.

Onfray : oui on peut l'apprécier sur France Culture, et son université populaire car il vaut mieux qu'un Ferry, Enthoven ou un BHL. Oui à sa défense de l'hédonisme, de l'athéologie, des pré-socratiques et de ce qu'il veut dans le champ de la philosophie.

Mais de grâce, qu'il cesse de se croire investi d'un rôle politique particulier. *Siné hebdo* mérite mieux. Et ceux qui cherchent les voies du renouveau, dans les combats d'aujourd'hui comme dans les idées d'un anticapitalisme conséquent c'est-à-dire s'accompagnant d'une politique désétatisée, anti-étatique, aussi.

5 mars

Il y a quelques semaines, j'ai écris ceci à michel onfray, qui ne m'a d'ailleurs jamais répondu :

Erratum : Un certain nombre de coquilles se sont glissées dans l'article de Michel Onfray paru dans Siné Hebdo du 17 décembre (Passez Noël avec Camus).

A la place de la phrase : « Camus veut s'engager dès 1939, mais son état de santé lui vaudra un refus des autorités, Sartre découvre la Résistance et l'engagement une fois la guerre finie ». Il fallait lire : « Mobilisé dès 1939, Sartre est fait prisonnier et passe le début de l'occupation dans un stalag. En 1944-45, il résiste aux côtés -et sous la direction- de Camus, au sein du réseau Combat. Pour le reste, ses faits de résistance ont effectivement été exagérés après coup. »

A la place de la phrase « Sartre accompagne tous les totalitarismes, pourvu qu'ils soient de gauche, il pense que « tout anticommuniste est un chien » . » Il fallait lire : « Après quelques atermoiements (pour « ne pas désespérer Billancourt »), Sartre prend résolument position contre le stalinisme, quand les révélations sur les camps soviétiques commencent à affluer. Dès 1950, il écrit dans les Temps Modernes« il n'y a pas de socialisme quand un citoyen sur vingt est au camp ». Il mène campagne avec l'ancien déporté David Rousset. Les stalinien-ne-s le traitent de « hyène dactylographe ». Ayant retrouvé les militant-e-s communistes dans la lutte contre les guerres coloniales menées par l'armée française. Il rompt définitivement avec le P.C.F. après l'invasion de la Hongrie par l'U.R.S.S. (1956). »

A la place de la phrase : « Camus ne défend aucune sorte de terreur ; Sartre la défend quand elle est palestinienne, relève de la bande à Baader, de la « justice prolétarienne » maoïste. » Il fallait lire : « Sartre a toujours défendu le droit de l'Etat d'Israël à exister et à « se défendre ». Il s'est totalement désintéressé du peuple palestinien et de sa (juste) Résistance. Il y était même assez hostile, comme le raconte l'écrivain palestinien Edward Saïd., qui s'étonne d'une telle attitude venant d'un anticolonialiste proclamé. Sartre n'a jamais soutenu la Fraction Armée Rouge (« bande à Baader »). Il a rendu visite à ses militant-e-s emprisonné-e-s pour dénoncer la « torture blanche » par isolement sensoriel. Il a tenu à se démarquer publiquement des agissements d'Andréas Baader et de ses camarades. Ce dernier lui a d'ailleurs déclaré « je croyais rencontrer un camarade et j'ai rencontré un juge. ». Je n'ose croire que Michel Onfray soit partisan de la torture blanche. En avril 1972, le corps dénudé et mutilé d'une jeune fille de 16 ans, Brigitte Dewevre, est retrouvé sur un terrain vague de Bruay-en-Artois. Les flics poussent Jean-Pierre, un jeune ouvrier « fragile » à tout avouer. Le juge Henri Pascal préfère inculper un notable, le notaire Pierre Leroy. Les maoïstes prennent le parti de Jean-Pierre et du « petit juge » menacé par sa hiérarchie. Face à ce qu'il faut bien appeler une justice de classe, ils appellent de leurs vœux une « justice populaire » expéditive. Sartre a tenu à marquer son désaccord avec « un amalgame qui risquerait de pousser au lynchage » : « il faut le reconnaître : le lynchage est une pratique trop louche (voyez les lynchages au Etats-Unis), souvent trop empreinte d'une idéologie réactionnaire pour qu'il puisse devenir une sanction régulière de la justice populaire ».

A la place de la phrase : « Camus voulait une solution pacifique pour l'Algérie, via une formule fédéraliste chère au cœur des socialistes libertaires ; Sartre soutenait la terreur du FLN. » Il fallait lire : « Dans un contexte de guerre coloniale totale, face à une extrême droite haineuse qui le menace quotidiennement de mort, Sartre soutient le droit inconditionnel du peuple algérien à l'indépendance. Dans ce cadre, il prend parti pour le FLN, seul représentant crédible de la Résistance algérienne (en partie parce qu'il avait liquidé ses concurrents). Dans le même contexte, Camus s'est opposé à l'indépendance algérienne (« L'Algérie algérienne, ça n'a aucun sens »). Il rêvait probablement d'une Algérie idéale où toutes les communautés vivraient fraternellement, mais en refusant même d'envisager l'indépendance, il a contribué à détruire son propre rêve. Ajoutons que la pseudo-« formule fédérale » dans le cadre de la France, chère à Camus, n'était pas partagée par l'ensemble des libertaires. Daniel Guérin fut un anticolonialiste courageux, tout en refusant de signer un chèque en blanc au FLN. »

« Sartre agresse, accuse, attaque calomnie. », « Sartre boxe et se détruit le portrait tout en jouissant de la destruction de celui de son adversaire »... Je veux bien, mais que fais Onfray ? Pourquoi faire à Sartre un procès dans le style de celui que lui fit jadis Jdanov, l'idéologue en chef de Joseph Staline ? Quel est l'intérêt de prêter à Sartre des positions à l'opposé de celles qui furent réellement les siennes pour mieux le démolir ? Pourquoi tant de haine ? On pense à la description que Michel Ardouin dit « Porte-avion » donne de son complice Jacques Mesrine : « il devait souffrir d'un dérèglement hormonal : la plupart du temps, il faisait preuve d'une grande intelligence dans l'action mais, une fois par semaine, il avait une journée de méchanceté gratuite comme je n'en ai vu chez personne d'autre".

Monsieur Ashraf

Le mois prochain, la rubrique portera sur le courrier autour du numéro spécial de CA sur la guerre de 14-18

Humanisme et spéculation
A propos de l'affaire Madoff

En décembre dernier, le parquet de New York et le FBI ont annoncé l'arrestation de Bernard Madoff, conseiller en investissements à Wall Street et ancien PDG de la Bourse Nasdaq. Bernard Madoff était jusqu'à peu un génie. Le genre de génie qui multiplie les bénéfices quand d'autres se contentaient de multiplier poissons et pain. Mais les génies sont souvent des escrocs, c'est bien connu.

La vie de Bernard Madoff est de celles dont raffole la presse. Il était une fois le rejeton d'une famille juive d'un quartier populaire de New York qui fait le maître-nageur pour payer ses études de droit. Mais bien vite, il se lance dans la finance... et ça marche ! Le voici bientôt riche à millions, connu, reconnu, adulé.

Au sein de la communauté juive, nombreux sont ceux qui lui confient leurs fortunes. Madoff, considéré comme un innovateur de grand talent dans le domaine de la finance électronique, place, déplace, replace l'argent qu'on lui prête. Tout va bien dans le meilleur des mondes financiarisés possibles. Et pis, patatra... Voici notre spéculateur accusé d'avoir monté une gigantesque fraude portant sur la bagatelle de 50 milliards de dollars. On croyait sa société d'investissement riche, sérieu-se... c'était en fait une passoire. L'argent a disparu, tout simplement.

Parmi les escroqués, on retrouve la Fondation Elie Wiesel. Le prix Nobel de la paix avait monté à la fin des années 1980 une fondation consacrée à la mémoire de l'Holocauste, contre l'indifférence, l'intolérance et l'injustice. Cette fondation a perdu la quasi-totalité de ses fonds propres dans l'affaire Madoff : 15 millions de dollars.

Je vous avoue avoir beaucoup ri à l'annonce de cette nouvelle. Si j'étais antisémite, j'y trouverais là matière à polémique. L'affaire Madoff n'est-elle pas la preuve que «le Juif» est malade de l'argent, qu'il tient la finance mondiale entre ses mains, spéculent et jouent avec nos vies ? Que le capitalisme financiarisé n'est que l'image actualisée du capitalisme cosmopolite enjuivé des années 1920 et 1930 ? Mais voilà, je ne suis pas antisémite, je suis anticapitaliste...

Aussitôt, certains m'intimeront de ne pas mélanger les torchons et les serviettes. Les torchons, ce sont les escrocs, margoulins qui bernent les honnêtes gens ; les serviettes, ce sont les financiers hardis qui promettent à leurs clients des taux de profit hallucinant ! Jérome Kerviel est un torchon, tout comme Bernard Madoff. Ou bien ce sont des serviettes devenues torchons, on ne sait trop quand, ni pourquoi. CQFD. Sauf que dans cette affaire, il n'y a ni torchon, ni serviette. Alan Greenspan, dont les sympathies pour Ronald Reagan indiquent bien qu'il n'est pas marxiste, a déclaré dans le *Financial Times* : «*Les comportements douteux des marchés financiers durant la phase d'expansion sont le résultat d'une préoccupation des firmes qu'à ne pas participer à l'euphorie du moment, elles perdront irréversiblement de la part du marché.*» En d'autres termes : dans le cadre d'un marché fortement concurrentiel, une société d'investissement ne peut laisser ses acolytes promettre monts et merveilles aux clients potentiels sans prendre le risque de voir les siens filer sous d'autres cieux. En d'autres termes : pourquoi faire peu d'argent avec de l'argent quand on peut en faire beaucoup ? A la course au profit, la «morale» n'est pas au volant : elle est assise sur le siège arrière et elle regarde ailleurs. Et comme la chance ne sourit, dit-on, qu'aux audacieux, ceux qui osent émettre l'idée saugrenue qu'une bulle spéculative n'a pas d'autre destin que celui d'éclater, ne sont que des mauvais coucheurs, des oiseaux de mauvaise augure, incapables de saisir les opportunités qui se présentent. Comme l'écrit Frédéric Lordon : «*La cupidité est la tare congénitale de la finance de marché, mais la concurrence l'élève au carré. Et le duo qu'elles forment ensemble est carrément explosif.*» (Jusqu'à quand ? - Pour en finir avec les crises financières, Raisons d'agir, 2008, p. 28)

Mais ce qui m'a fait le plus rire, c'est d'apprendre qu'une Fondation comme celle d'Elie Wiesel s'était fait prendre au piège. De la fondation Elie Wiesel, je ne connais rien sinon le fait qu'elle a remis en septembre dernier un prix spécial à... Nicolas Sarkozy, pour son action humanitaire dans divers domaines, particulièrement dans les conflits internationaux et dans la mobilisation de millions de dollars pour l'Afghanistan et les pays africains. Je ne sais si l'on a eu le cœur d'en rire du côté de Sangatte...

Quant à Elie Wiesel, voici ce qu'il déclarait à propos du conflit israélo-palestinien en octobre dernier dans les colonnes du *Nouvel Observateur* : «*Je suis convaincu qu'avant la fin de l'année il y aura une sorte d'accord de paix. On sent que les Israéliens veulent maintenant la paix. C'est juste une question de quelques mètres de territoire. Le problème n'est pas entre le Hamas et Israël. Il est entre le Hamas et le Fatah, qui n'arrivent pas à s'entendre, alors qu'Israël est prêt à payer le prix. Sharon m'a dit que le mur qu'il a fait construire serait détruit dans les 48 heures si la paix était rétablie. Oui, je reste optimiste. Je n'ai pas le choix.*». Il y aurait beaucoup à dire sur cette déclaration, mais elle témoigne déjà que la lucidité n'est pas le fort du bonhomme...

Le plus symptomatiquement drôle de cette histoire réside selon moi dans le fait qu'une Fondation chargée de défendre la mémoire de l'holocauste, de se battre contre l'injustice, l'indifférence et l'intolérance finance ses activités grâce à la spéculation financière, dont la crise actuelle met en lumière à quel point elle peut être dévastatrice pour les peuples. Une fin si «généreuse» et «moraliste» justifie-t-elle tous les moyens ? Visiblement, oui. Car les Fondations sont d'énormes machines bureaucratiques, fonctionnant comme des entreprises commerciales, brassant des sommes colossales qui font le commerce, au mieux, de «bons sentiments»... de ceux qui font croire au petit peuple qu'on peut être milliardaire, dur en affaires et avoir la larme à l'oeil ; et de lui faire oublier que «c'est le propre du privilège et de toute position privilégiée que de tuer l'esprit et le coeur des hommes» (Bakounine, Dieu et l'Etat, Volonté anarchiste, 1992, p. 27)

Au XIX[e] siècle, le capitalisme brutal de la première industrialisation a accouché du paternalisme d'entreprise chargé de faire accepter à la classe ouvrière naissante l'ordre usinier, les cadences, la longueur de la journée de travail et les salaires indécents. Les patrons les plus éclairés avaient compris que pour s'attacher un prolétariat non encore «sédentarisé», il fallait lui «offrir» des compensations, modestes certes, mais susceptibles cependant de le dispenser d'aller quérir ailleurs de quoi vivre. Plus d'un siècle et demi plus tard, la logique est la même. La différence réside en ce que «ce sont les représentants de la finance la plus prédatrice et de la dérégulation des marchés qui vont investir le plus dans la «moralisation» du capitalisme, que ce soit sous la forme d'initiatives et d'institutions philanthropiques, ou de la promotion d'une déontologie qui passe par l'éthique des affaires ou la responsabilité sociale de l'entreprise.» (Nicolas Guilhot, *Financiers, philanthropes - Vocations éthiques et reproduction du capital à Wall Street depuis 1970*, Raisons d'agir, 2004, p. 31). Au Moyen-âge, pour sauver son âme, on achetait des Indulgences ; aujourd'hui, on crée une ONG...

Patsy

Emission *Le Monde comme il va* - tous les jeudis de 19h15 à 19h35 sur Alternantes FM (98.1 à Nantes, 91 à Campbon)

Grèce
Comme un hiver de mille décembres

Alors que les luttes se poursuivent, de manière moins intenses mais, espérons, aussi profondes, il importe que des bilans se tirent, se discutent et se disputent. Nous avons traduit ce texte, il y en aura d'autres...

Les troubles sociaux qui ont embrasé la Grèce et dont le détonateur fut l'assassinat du lycéen Alexis Grigoropoulos par la police le 6 décembre, ont démarré brusquement comme une révolte prolétaire massive et sauvage regroupant de plus en plus de gens, qui a fait place, progressivement, à des actes politiques moins violents, plus imaginatifs, mais avec moins de personnes impliquées.

La population concernée allait des lycéens/étudiants à de jeunes travailleurs/chômeurs et précaires plus âgés. Certains étaient des immigrés de la deuxième génération (principalement des Albanais).

Le premier jour, quelques centaines de militants antiautoritaires seulement s'affrontèrent violemment avec la police autour d'Exarchia, le lieu de l'assassinat. Dans la nuit, une manifestation spontanée s'organisa à initiative des étudiants et des gauchistes. Environ 2000 personnes participent aux affrontements, tandis qu'une centaine cassent tout dans la rue Ermou, la plus commerçante d'Athènes. Des émeutes éclatent également à Thessalonique, où le commissariat central de police est attaqué.

Le deuxième jour plus de 10 000 personnes sont dans les rues (surtout des étudiants, des antiautoritaires et des militants des partis et organisations de gauche) ; ***le troisième jour*** ce sont plus de 20 000 à Athènes, 7000 à Thessalonique, et plusieurs milliers de gens dans toute le pays qui rejoignent des manifestations qui se transforment en émeutes. Au minimum 10 000 personnes sont impliquées à Athènes dans les combats de rue avec les policiers et beaucoup plus dans tout le pays, en particulier le lundi, ***le troisième jour*** des émeutes. Ce jour-là, des banques, des bâtiments publics et des grands magasins sont pillés ou incendiés. Les émeutiers ne sont pas une masse homogène, une partie seulement d'entre eux ont des connexions avec le milieu antiautoritaire. C'est précisément en raison de la composition hétéroclite de la foule et de sa violence, qu'un grand nombre de politiques (même quelques anarchistes organisés), estimant qu'elle était trop "incontrôlable ", se tiennent à distance des événements. A partir du lundi, des attaques contre les commissariats de police ont lieu dans tout le pays, essentiellement réalisés par des lycéens. Certaines sont très violentes avec voitures de police renversées et jets de cocktails Molotov (surtout dans la banlieue ouest d'Athènes et le port du Pirée), mais le fait de manifester devant les postes de police se généralise dans toute la Grèce, même dans certains secteurs chics ou dans des petites villes, mais là, de façon plus tranquille. C'est en fait par le biais de la mobilisation lycéenne spontanée lycéenne que les émeutes se propagent et atteignent une dimension nationale. Lorsque nous parlons d'affrontements avec les flics, nous parlons surtout de barricades, jets de pierres et cocktails molotov, et non de combats corps à corps qui sont évités (la police fait un usage intensif de gaz lacrymogènes).

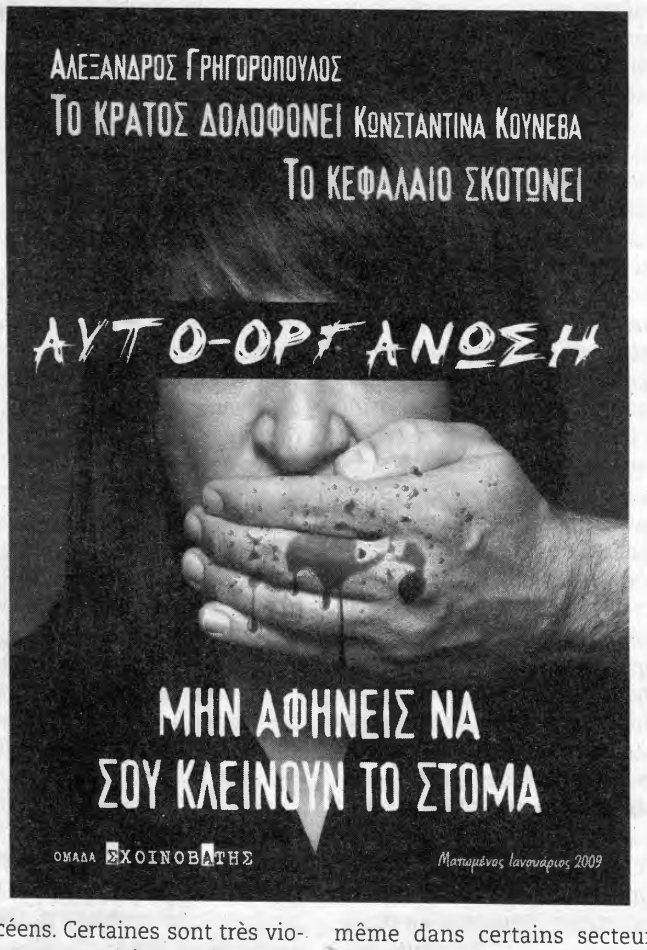

Les immigrés albanais de la deuxième génération sont si bien intégrés dans la société que l'on peut dire qu'ils sont immigrés seulement lorsqu'ils parlent albanais entre eux. La plupart d'entre eux ont grandi ici et c'est la raison pour laquelle ils peuvent se mêler à part entière aux affrontements aux côtés des jeunes prolétaires grec. Ils se sentent plus " à l'aise " que les autres immigrés, notamment Asiatiques et Africains qui vivent encore en marge, isolés dans leurs communautés ethniques et qui, plus par peur que par " manque de conscience ", ont eu du mal à se joindre aux affrontements et à quitter leurs quartiers.

Les immigrés ont subi de violentes attaque de la part de la police et des medias. Ils ont été présentés comme des " pillards ", " voleurs " et, dans certains cas ils ont subi des représailles du style " pogrom " de la part de groupes fascistes et de policiers en civil infiltrés.

En résumé, on peut dire que, en dehors des lycéens et des étudiants, ceux qui ont eu le rôle le plus actif dans la révolte furent des jeunes (ou moins jeunes) travailleurs précaires ou "flexibles" issus de divers secteurs comme l'éducation, la construction, le tourisme et le spectacle, les services de transport, et même des médias. Il est très difficile, faute d'information d'estimer la participation des travailleurs d'usine. Au cours de l'occupation de la GSEE (syndicat) , il y eut quelques propositions de distribution de tracts appelant les travailleurs des usines à se joindre à l'occupation, mais les clivages entre les participants a rendu difficile toute action. Peu de temps après que l'employée immigrée de nettoyage, K. Kuneva, qui avait visité la GSEE pour rencontrer les occupants, ait été brulée à l'acide sul-

furique, les " insurgés travailleurs " organisèrent la première des actions de solidarité. Ils réussirent même à obtenir la participation de certains syndicats dans des actions de solidarité, en janvier. Mais la rébellion n'a pas touché les boites, dans le sens où aucune grève de soutien n'a été appelée. Les seules exceptions ont été la grève des enseignants le jour de l'enterrement du jeune Alexis et la grande participation à la manifestation de grévistes contre le budget de l'Etat le 10 Décembre.

Pourtant, une écrasante majorité partageait un sentiment anti-policier. Le flic représentait la brutalité et l'arrogance du pouvoir de l'argent et de l'exploitation en approfondissant la fracture de classe dans la société grecque, comme le prouvent les attaques, occupations ou incendies des grands magasins, des banques et des bâtiments (mairies, préfecture de bâtiments, ministères). Donc, on peut parler d'un sentiment dominant et répandu anti-flic, anti-État, et anti-capitaliste. Même les intellectuels de gauche ont reconnu l'aspect lutte de classe de la rébellion et certains grands journaux ont admis que " la colère des jeunes " ne s'est pas exprimée seulement en raison de la violence policière.

Les flics ont été la partie émergée d'un iceberg de scandales et de corruption par l'Etat sécuritaire installé après les Jeux Olympiques de 2004, qui n'a pas hésité à s'attaquer de sang-froid aux salaires, à démolir progressivement l'ancien système de retraite et de santé, à dégrader les conditions de travail en augmentant la précarité et le chômage, à imposer une charge de travail supplémentaire à l'école secondaire et aux étudiants, à poursuivre la destruction de la nature. Tout en mettant en valeur la fascination pour les objets abstraits du désir (pub, TV, internet etc.), que l'on ne peut obtenir qu'au prix d'une exploitation et d'inquiétude toujours plus gandes.

Dans les premiers jours de la révolte, on pouvait sentir que ces raisons étaient dans l'air ; puis, un grand nombre de textes, articles, et tracts ont suivi, écrits aussi bien par des insurgés ou des sympathisants, que par les " commentateurs " qui reconnaîssaient qu'il y avait " quelque chose de plus profond ". Cette " chose plus profonde " dont tout le monde parlait était la nécessité de surmonter par le collectif l'isolement de l'individu. La spontanéité et le caractère incontrôlable de cette insurrection ont été démontrés par l'absence de propositions politiques, par un rejet explicite de la politique. Ce furent le plus souvent les gauchistes qui posèrent des revendications spécifiques, comme la démission du gouvernement, l'abrogation de la loi anti-terroriste, le désarmement des flics et le démantèlement des forces spéciales de la police. Toutefois, le sentiment qu'il y avait dans tout cela " quelque chose de plus profond " a été si dominant qu'il explique à lui seul l'impuissance de certains partis de l'opposition, des organisations de gauche, même de certains anarchistes.

Dès les premiers jours de la révolte trois universités furent occupées dans le centre d'Athènes (l'Université technique nationale, la Faculté de Droit et la Faculté des sciences économiques), chacune d'entre elle par une tendance différente du mouvement. L'Université technique nationale, proche d'Exarchia était le lieu principal d'organisation des affrontements avec la police. Ses occupants représentaient la palette des rebelles d'Athènes : des jeunes travailleurs (immigrés ou grecs), des étudiants, des marginaux et nombre d'entre eux, anarchistes. Les occupants de la faculté de droit, essentiellement de gauche et quelques anti-autoritaires, organisaient des manifestations et des discussions. Lors de l'une d'entre elles, les syndicalistes se réunirent dans le but de " propager la rébellion " dans les lieux de travail, sans rien faire finalement, à part quelques tracts. La Faculté des sciences économiques était occupée principalement par des groupes anarchistes et antiautoritaires qui utilisaient l'immeuble à des fins de contre-information et pour organiser des activités quotidiennes : ils se sont emparés du restaurant de l'université et des ateliers ont été constitués afin de gérer l'occupation et organiser les actions. Beaucoup de camarades, sans être occupants eux-mêmes, ont pris part à des initiatives organisées à partir de là. C'est de ces lieux que partaient les actions subversives et là que les rebelles pouvaient trouver refuge, si nécessaire. À Thessalonique, l'école de théâtre a été

ΑΝΟΙΧΤΗ ΣΥΝΕΛΕΥΣΗ ΠΑΡΚΟΥ ΚΥΠΡΟΥ & ΠΑΤΗΣΙΩΝ

occupée par des militants anarchistes et des étudiants, tandis que les bureaux de l'Association du barreau de Thessalonique, étaient occupés jusqu'à la quatrième journée de la rébellion par des étudiants, principalement de gauche.

Il convient également de mentionner ici les dizaines d'occupations de départements universitaires votées par des assemblées générales d'étudiants et les centaines d'occupations des lycées dans tout le pays.

Peu à peu, la violence des premiers jours s'est avérée avoir été créative dans le sens où elle a été le déclencheur indispensable d'actions plus imaginatives et organisées qui ont suivi. Après les cinq premiers jours d'émeutes, l'Hôtel de ville d'Ag. Dimitrios (une banlieue sud d'Athènes), fut occupé par des groupes anarchistes et certains salariés du lieu (surtout des cols bleus). Les occupants organisèrent des " assemblées populaires ", en appelant la population locale à élargir la révolte par l'organisation d'actions locales. Ils ont même essayé de faire fonctionner certains services sans la médiation des autorités municipales. Le lendemain, un bureau d'information du ministère de l'Intérieur à Chalandri, une banlieue nord d'Athènes, était occupé et des manifestations et actions toujours en rapport avec la révolte étaient organisées. À Thessalonique, dans une banlieue ouvrière, l'Hôtel de Ville et une bibliothèque municipale ont été en partie occupés pendant quelques jours. Dans tous les cas, il s'agissait d'" ouvrir " la rébellion vers les quartiers par des " assemblées de quartier de lutte " ou des " assemblées populaires ". Au début, les assemblées étaient innovantes et dynamiques. Il n'y avait pas de procédure formelle de prise de décision ou de règle de majorité, les initiatives étaient encouragées. Toutefois, fin Janvier, ces occupations cessèrent de fleurir sans qu'on sache si un nouveau mouvement allait émerger de cette expérience de vie pratique de courte durée.

Parmi la " population " en général, il y avait de la sympathie envers les émeutiers non seulement parce que c'étaient leurs enfants qui luttaient et manifestaient, mais aussi parce qu'ils estimaient que c'était un juste combat. En particulier, le fait de brûler des banques a été très populaire car des milliers de personnes croulent sous les dettes. Contrairement au pillage qui ne l'était pas, en raison du poids du respect de la propriété privée ou, dans le cas des gauchistes et de

certains anarchistes, pour des raisons de moralité. Sympathie, mais très peu d'implication active de la part de cette "population".

Dès le début, les mécanismes médiatiques et étatiques ont été activés pour faire face à l'explosion de rage prolétarienne. Ils ont tenté de neutraliser les réactions possibles en exploitant la spectaculaire démission de deux ministres, la promesse du Premier ministre selon laquelle toute personne responsable de la mort du jeune garçon de 15 ans serait " punie de façon exemplaire ", la désapprobation du gouvernement et de tous les partis d'opposition et de nombreux journalistes ainsi que la modération policière vis-à-vis des manifestants. Cependant, très rapidement, l'arsenal répressif fut lâché : menace de déclarer le pays en état d'urgence, mobilisation de "citoyens indignés" (fascistes et organismes para-gouvernementaux, dizaines d'arrestations, charges et coups de feu contre les manifestants). Tous les partis patronaux (dont le Parti communiste) et les fripouilles de la TV tentèrent de semer la peur. De la même façon, les deux principales confédérations syndicales, la GSEE et ADEDY, annulèrent les manifestations prévues contre le vote du nouveau budget annuel de l'État de peur qu'elles ne se transforment en émeutes (elles eurent lieu quand même de manière "sauvage"). La réalité habituelle changeait : ce sont les patrons qui avaient peur. Lorsque le ministre français des Affaires étrangères déclarait, dès le premier jour de l'insurrection, "Je tiens à exprimer notre inquiétude, l'inquiétude de tous, face à la progression des conflits en Grèce", il exprimait celle des patrons devant la possibilité que cette explosion sociale se répande, en particulier en France, où le ministère de l'Éducation retirait la réforme des lycées, mettant ainsi terme à la possible émergence d'un mouvement de lycéens solidaires de l'insurrection grecque.

La stratégie dominante des médias était celle de la division des acteurs de l'insurrection. Ils présentaient l'insurrection soit comme une aventure d'adolescents, dont l'âge et la spécificité donnent un droit à la révolte contre le monde de leurs parents (comme si les parents prolétaires ne pouvaient souhaiter la destruction de ce monde !), soit ils réveillaient les réflexes racistes en utilisant la fausse séparation entre manifestants grecs et immigrés pillards. Ils ont surtout tenté de séparer les manifestants entre les bons pacifiques et les mauvais émeutiers. Le droit de manifester a été réaffirmé par les patrons et leurs laquais seulement dans le but de réprimer l'insurrection. Parce qu'ils voulaient éviter que les comportements violents dans les rues ne prennent un caractère social, ils ont cherché par tous les moyens à les présenter comme le fait des "antiautoritaires" ou des "voyous" qui s'introduisaient dans les manifestations de citoyens pacifiques.

[...] Invoquant l'ultime rempart politique de la domination du capital, qu'est la démocratie, le premier ministre déclarait que "les luttes sociales ou la mort d'un adolescent ne peuvent pas être confondues avec des actions contre la démocratie". La démocratie, bien sûr, approuve le fait de dévaster villes et campagne, de polluer l'atmosphère et de contaminer l'eau, de bombarder, de vendre des armes, de créer des décharges d'êtres humains – en nous obligeant à cesser d'être humains –, dans le but de devenir des outils de travail (ou de recherche de travail). La démocratie implique donc que certaines personnes peuvent détruire tout ce qu'elles veulent tant que cela offre de nouvelles chances de profit, le développement est alors encouragé. Mais détruire-agir contre la propriété privée constitue l'ultime scandale pour une société qui a établi ce droit comme fondement. Brûler et casser constituent des atteintes à la légitimité de cette société. L'" émeutier cagoulé " est une notion vide, qui n'a de sens que pour la police qui monopolise la définition de ce qui est menace. Ajoutons ici que, depuis le coup de feu d'un policier anti-émeute dans Exarchia le 4 janvier, la répression policière contre les manifestants a monté en puissance. Que ce soient les habitants qui défendent un parc à Athènes, les agriculteurs qui tentent de conduire leurs tracteurs devant le Parlement ou les manifestants contre les arrestations, tous ont été réprimés, non seulement avec des gaz lacrymogènes, mais aussi avec des grenades.

Pour la machine à produire des images, l'opposé de "l'émeutier cagoulé" est le "civil pacifique dont les biens ont été détruits". Qui donc étaient ces célèbres "civils pacifiques", furieux devant la casse ? Les petits entrepreneurs, les propriétaires des "petits" magasins, la petite bourgeoisie. L'Etat dupe même ces derniers, puisque nombre de leurs biens sont en fait détruits par la crise capitaliste.

En Décembre dernier, le chiffre d'affaires a été la moitié de celui de Décembre 2007, non seulement dans les rues chics, mais aussi sur les marchés, bien que ces derniers n'aient pas été attaqué pendant les émeutes... Les patrons ont fait valoir que la casse des magasins a fait perdre leur emploi à de nombreuses personnes, quand, dans le même temps, cent mille licenciements étaient annoncés, en raison de la crise. La casse des "petits" magasins a été commentée par des travailleurs de ces magasins eux-même dans une brochure *Initiative Autonome des employés de magasins de Larisa* : "Nous dénonçons les tentatives de tous ceux qui veulent nous terroriser et nous convaincre que la défense des propriétés est au-dessus de la vie humaine et la dignité; de plus, ces propriétés ont été créées par des travailleurs précaires non rémunérés, le travail au noir et le surplus de main-d'œuvre, aucune petite propriété n'a été endommagée au cours des attaques symbolique contre les banques et les bâtiments publics. Si les patrons se soucient vraiment des employés de magasins, ils devraient augmenter les misérables salaires qu'ils leur donnent, ils devraient apprendre ce qu'est la sécurité sociale et offrir des heures et des conditions de travail humaines".

Les partis de gauche ont été surpris par les émeutes et ont répondu diversement.

SYRIZA (Coalition de la gauche radicale), a adopté une attitude ambiguë. Les hauts dirigeants du parti ont gardé leurs distances vis-à-vis de la violence des émeutiers, ou l'ont critiqué, mais de manière modérée par rapport à la frénésie du KKE (PC). Les membres ou les électeurs de Syriza ont souvent été très sympathisants envers la rébellion, même s'ils la présentaient comme une "explosion de la jeunesse", et donc comme quelque chose d'extérieur à eux. Les étudiants de Syriza prirent part aux manifestations contre la police. Le KKE, a parfaitement compris que c'était son pouvoir en tant que partie prenante du système politique qui était en jeu ; il choisit d'adopter une attitude de flic proche de celle de l'extrême-droite, en condamnant les

émeutiers dans leur ensemble comme des "provocateurs", manipulés par de "centres obscurs" nationaux et étrangers.

Beaucoup d'organisations de gauche ou d'extrême gauche furent en faveur de la rébellion qu'ils jugeait "prévisible", mais dépourvue de "réelles" revendications. C'est pourquoi ils étaient impatients de dresser une liste de revendications et demandaient au gouvernement de démissionner, afin de pouvoir exploiter politiquement un changement de personnel politique. Des différents groupes trotskistes certains furent plus actifs que d'autres et participèrent à l'occupation de la Faculté de droit. Les marxistes-léninistes du KKE (?) ont eu une attitude plutôt positive envers la rébellion, s'abstenant quand même des affrontements avec la police. En général, les gauchistes, à l'exception de quelques groupes, ont eu une relation plutôt superficielle à la lutte en ne participant qu'aux manifestations.

La force des fascistes en Grèce est moindre que celle de l'Italie fasciste dans les années 70. La principale organisation néo-nazie (Chrisi Avgi Golden Dawn) compte quelques centaines de militants dans toute la Grèce. Il ya aussi LAOS, populiste d'extrême droite, qui est le cinquième parti du Parlement avec 3,8%, mais il est difficile de calculer sa base réelle. Bien que des militants d'extrême-droite prirent part à la répression de la révolte dans les villes de Patra (surtout) et Larissa (dans une moindre mesure), il est impossible de faire une comparaison entre la situation en Italie et celle en Grèce, car les fascistes en Grèce sont moins organisés. Ils ont été l'un des recours de l'État lorsque la propagande médiatique et la répression policière n'étaient pas suffisantes, mais seulement à Patra où ils disposent d'une base depuis longtemps, (Temponeras, un professeur de lycée, a été assassiné dans une école occupée, en 1991, par le secrétaire d'alors de la branche jeunesse du parti de droite qui est maintenant au pouvoir).

Les émeutes étaient liées à une contre-culture politique, celle des anarchistes et anti-autoritaires, qui jouèrent un rôle très important durant les deux premiers jours des émeutes. Leur réaction violente et immédiate à l'assassinat déclencha une explosion sociale qui les a dépassé et s'est répandue dans toute la Grèce. En raison des activités des étudiants et d'autres composantes du prolétariat qui y ont laissé leur propre empreinte, la rébellion de Décembre ne peut se réduire au piège de rituels de combats de rue dont cette contre-culture semble traditionnellement friande. Bien que la rébellion ait pris fin, il y en a encore des traces visibles. Certaines occupations perdurent, la solidarité avec ceux qui ont été arrêtés et son esprit unissent encore différents éléments qui prirent part à l'insurrection (même si certains signes sectaires et idéologiques font leur apparition), de nouvelles luttes émergent avec plus de caractéristiques radicales et la violence contre l'État semble avoir beaucoup plus de légitimité.

La montée de nouvelles formes d'organisation et de de lutte est en discussion par l'ensemble des éléments insurgés. Politiquement, les partis et organisations de gauche qui ont été pris par surprise et sont restés en retrait ont peu à offrir. Ils attendent et espèrent simplement récolter des voix. De même pour les syndicats qui se sont même montrés hostiles. Les partis majoritaires ne peuvent pas cacher leur peur face à ces puissants mouvements de désobéissance et d'attaque contre toutes les institutions. Il existe des signes d'un retour à la normalité, mais aussi des traces de nouvelles alliances et pratiques qui auront besoin de temps pour obtenir une forme et un contenu meilleurs.

TPTG, BLAUMACHEN.
4 / 2 / 2009

Sur la crise de la reproduction capitaliste, et les récentes luttes des étudiants de l'université en Grèce, voir notre texte " La crise de l'éducation permanente" à libcom.org

Courant alternatif ne peut vivre
que grâce aux abonnements

M 01292 - 189 - F: 2,50 €